

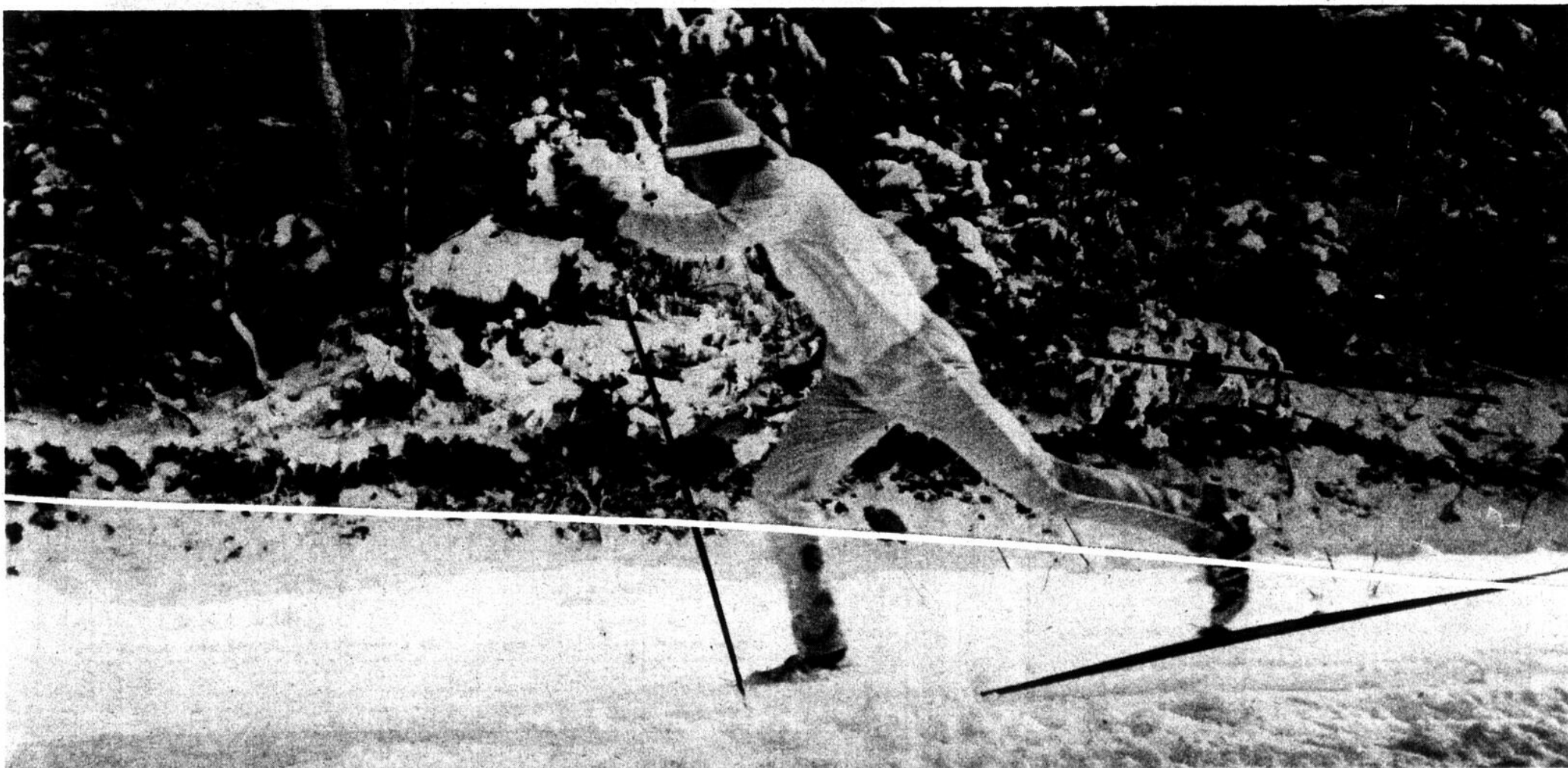
sports

Mardi le 4 novembre 1980

Plus d'une centaine de personnes ont relevé le défi

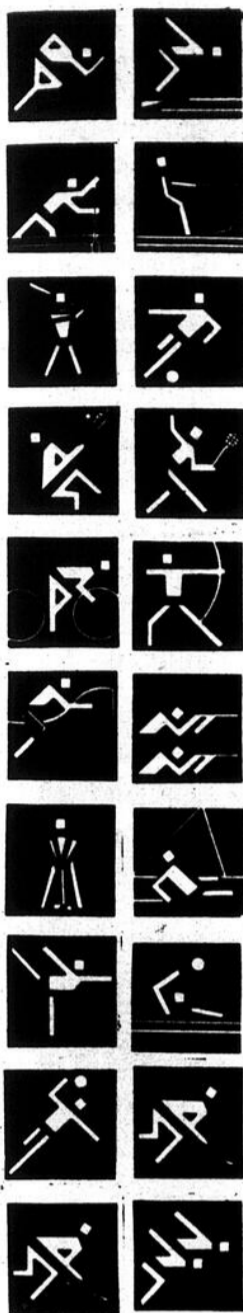


Le ski de fond



Il a beaucoup neigé à Sainte-Hélène et le fondeur de l'équipe "Ski-Bof", Richard Hince en a profité pour pratiquer sa discipline préférée en vue des prochaines compétitions.

(Photo R H)



par pierre mailhot

Le club de racquetball Victoriaville, un atout précieux pour la région

Après avoir pris d'assaut les grands centres, la discipline du racquetball a envahi les régions québécoises. Vendredi dernier, à l'occasion de l'inauguration du club de racquetball Victoriaville, la population de la région s'engouait pour cette discipline qui a fait sa marque dans les grands centres.

Au cours de cette fin de semaine, plus de 300 personnes par jour ont pratiqué ce nouveau sport. Comme toute nouvelle discipline sportive, personne ne savait compter les points, personne ne savait jouer, personne ne savait que l'on pouvait jouer avec les quatre murs et le plafond; cependant, tout le monde s'en donnait à cœur joie. De plus, plusieurs sportifs de la ville et de la région se sont arrêtés un moment pour visiter ce nouveau complexe sportif.

Un projet d'un an

Il aura fallu 449 jours avant d'inaugurer le club de racquetball Victoriaville. Depuis plus d'un an, trois personnes de Victoriaville, soit MM. Raymond Charbonneau, Denis Ramsay et Jacques Charland, n'ont pas ménagé leurs

efforts et leur temps pour vendre l'idée d'un complexe de racquetball à d'autres personnes de la région. A force de travail et malgré les embûches, ils peuvent aujourd'hui être fiers de leur réalisation. Il est à signaler que ce nouveau club a été pensé et réalisé par des gens de chez nous.

Un beau complexe

La firme «Denjaray Inc.», promoteur du projet, n'a pas ménagé son argent. Les promoteurs ont injecté plus de 800 000 \$ pour doter ce nouveau complexe sportif de toutes les commodités possibles.

Le futur joueur de racquetball aura à sa disposition huit courts, deux bains sauna, deux bains tourbillon, deux vestiaires, une salle de repos, un bar, une boutique professionnelle ainsi qu'une cuisine.

Même si l'entreprise est privée, le club de racquetball Victoriaville devient un atout précieux pour le développement du sport dans notre région ainsi qu'une nouvelle voie d'accès pour le conditionnement physique.

Inauguré vendredi dernier

Le club de racquetball Victoriaville prend son envol

Victoriaville (PM) — 449 jours plus tard, le club de racquetball Victoriaville construit par la firme Vican prend son envol. En effet, vendredi dernier, les responsables de ce nouveau complexe sportif en compagnie de plusieurs personnalités de la région ont inauguré le club de racquet-

ball Victoriaville.

Le club de racquetball Victoriaville situé au 1 169 Notre-Dame ouest comprend huit courts de racquetball ainsi que deux bains sauna, deux bains tourbillon, deux vestiaires, une salle de repos, un bar, une cuisine et une boutique professionnelle.

L'organisation

M. Raymond Charbonneau dirigera les rênes de ce nouveau complexe sportif. Il sera secondé dans ses tâches par MM. Jacques Charland à la vice-présidence, Denis Ramsay au secrétariat et à la trésorerie ainsi que les directeurs Pierre Denault, Laurent Fortin, Jean-Guy

Tourigny, Normand Isabelle, Richard Houle, Jean-Luc Godbout, Yvon Paré et Marc Lemieux.

M. Normand Lamontagne agira comme directeur-gérant du club. Les professionnels du club sont M. Pierre Lambert et Mme Hélène Samson-Champagne. **Les heures d'ouverture**
Le club de racquetball

Victoriaville sera ouvert du lundi au vendredi de 6 heures à 24 h 30 et les fins de semaine de 8 heures à 24 h 30.

Les coûts

L'abonnement annuel est de 100 \$ par personne, 150 \$ par couple, 150 \$ par famille plus un supplément de 15 \$ par enfant jusqu'à concurrence de 175 \$ et de 50 \$ pour

les étudiants et les membres de l'Age d'Or.

Les locations

Pour la location des courts sur semaine, le taux-horaire est de 6,00 \$ entre 6 h 30 et 16 heures, 8 \$ entre 16 et 22 heures et 6 \$ entre 22 et 24 heures. Pendant les fins de semaine, le taux-horaire est de 8 \$ entre 8 et 21 heures et de 6 \$ entre 21 et 24 heures.



C'est parti, le club de racquetball Victoriaville a ouvert ses portes vendredi dernier lors de l'inauguration de ce nouveau complexe sportif. On remarque ici MM. Jean-Guy Dubois, député libéral pour le comté de Lotbinière, Denis Roy,

président de la firme Vican, Claude Bouffard, maire suppléant et Raymond Charbonneau, président du club de racquetball Victoriaville.

(Photo PM)



Les nouveaux dirigeants

Les membres du club de quatre roues motrices «4X4» Bois-Francs ont élu la semaine dernière les nouveaux responsables de la prochaine année. Il s'agit de Germain Tremblay, directeur des activités sportives et sociales,

Renée Six, secrétaire, Michel Ménard, président, Gysel Richard, vice-présidente et Marcel Brodeur, directeur des activités sportives et sociales.

(Photo RH)

Doux autres victoires des Vulkins

Les recrues impressionnent

Victoriaville (PM) — Les Vulkins du Cégep de Victoriaville sous la direction de Serge Ratté partagent le premier rang du circuit Intercollegial de hockey «AA» avec les formations de Lennoxville et John Abbott.

Ces trois équipes ont accumulé 8 points au classement; cependant, l'équipe de Lennoxville possède un match en main sur la formation victorivilloise et deux matches en

4 buts rapides avant la fin de la première période. Par la suite, les Vulkins et la formation du Collège militaire se sont renvoyé la balle.

Sylvain Allard, Michel

n'avons pas de problèmes mais, quand nous jouons chez nous, nous avons beaucoup de difficultés à présenter un jeu d'ensemble.

«Lors du match de dimanche, les recrues ont fait la différence. Ils

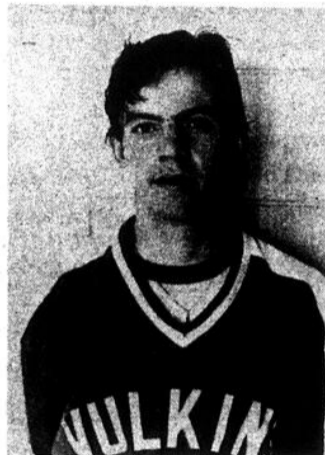
s'améliorent beaucoup comparativement aux vétérans. D'ailleurs, lors de la pratique, cette semaine, les vétérans devront donner leur maximum s'ils ne veulent pas jouer sur le banc lors des prochains matches».

Prochains programmes

Les Vulkins ne joueront qu'un seul match cette semaine. Ils rendront visite

à la formation de Lennoxville le samedi 8 novembre à compter de 20 heures.

	PJ	PG	PP	N	PB	PC	Pts
Lennoxville	4	4	0	0	39	15	8
Victoriaville	5	4	1	0	45	18	8
John Abbott	6	4	2	0	43	27	8
C.M.R.	8	3	4	1	50	55	7
Granby	5	3	2	0	22	31	6
A. Laurendeau	8	3	5	0	39	51	6
Sorel-Tracy	6	2	3	1	35	39	5
Rosemont	6	0	6	0	17	54	0



Mario Bergeron

Gosselin et Jacques Paradis avec le tour du chapeau chacun ont dirigé l'offensive des Vulkins. Luc Bourassa, Mario Bergeron, André Boulanger et Daniel Boucher ont complété le pointage.

Dimanche dernier

Lors de leur match local, les Vulkins ont très mal commencé leur rencontre et les Titans du Collège André Laurendeau en ont profité pour prendre les devants 2 à 1.

Au deuxième tiers, les hommes de Serge Ratté ont chassé leur nervosité et ont contrôlé le jeu pour s'en retourner au vestiaire avec un compte de 3 à 2 en leur faveur.

Au dernier tiers, les Vulkins se sont heurtés au gardien Mario Laplante pendant les 10 premières minutes de jeu. Par ailleurs, les Titans suite à un mauvais jeu des Vulkins ont nivelé le pointage 3 à 3.

Les Vulkins ont réussi à briser l'égalité dans les cinq dernières minutes de jeu et ont marqué trois buts pour s'accaparer d'une deuxième victoire consécutive. Les compteurs des Vulkins ont été Mario Bergeron 2 buts, Jacques Paradis, Michel Gosselin, Sylvain Allard et Luc Bourassa.

Un entraîneur en furie

L'entraîneur-chef des Vulkins, Serge Ratté, est sorti de ses gonds après la première période. «Malgré nos deux victoires, je suis très déçu de mes défenseurs vétérans. Ils ont été pourris lors de la première période contre le Collège André Laurendeau. Devant ce fait, j'ai fait confiance aux défenseurs recrues et ils ne m'ont pas laissé tomber».

«Je ne sais pas ce qui se passe mais quand nous jouons à l'extérieur, nous

Derrière le banc

Victoriaville (PM) — Le cerbère des Vulkins, Serge Guillemette, a connu un fort match dimanche dernier. A la première période, il a reçu 22 tirs. Son adversaire, Mario Laplante, s'est également distingué lors des deux dernières périodes.

0-0-0-0-0

Malgré certaines douleurs à une cheville, Serge Croteau est un excellent pilier tant à l'offensive qu'à la défensive.

0-0-0-0-0

Le jeune défenseur de l'ancienne équipe Midget de Warwick, Yves Lambert, connaît beaucoup de succès chez les Vulkins. Pour sa grosseur, il déplace beaucoup d'air.

0-0-0-0-0

Même s'il était le paon dans l'équipe Midget «AAA» de la Mauricie, Jocelyn Grenon devra apprendre à jouer en équipe. Le circuit Intercollegial n'est pas un spectacle de «Stars on ice».

La recrue Mario Bergeron s'améliore de match en match. Il sera à surveiller.

0-0-0-0-0

Pierre Salois sera de retour samedi prochain à Lennoxville. Il a terminé ses cinq matches de suspension.

0-0-0-0-0

Pierre Roux devra se mettre à la diète. Il a été atroce dimanche dernier. Pour un vétéran de sa classe, on ne peut commettre autant de bévues.

0-0-0-0-0

Plusieurs vétérans devraient montrer plus de maturité. A plusieurs reprises dimanche dernier, le banc des joueurs ressemblaient plus à un bordel qu'à un lieu d'une équipe disciplinée.

0-0-0-0-0

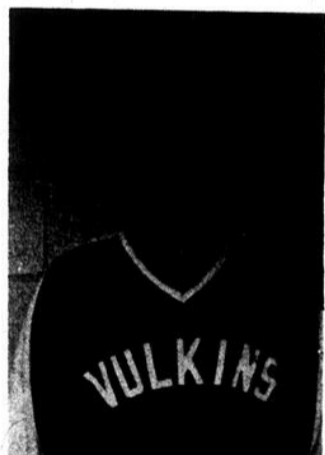
M. Yvon Thibeau, président de la firme «Yvon Thibeau Inc. Coca-Cola» a fait la mise au jeu officielle dimanche dernier au Pavillon Jean Béliveau.



Yves Lambert

main sur le John Abbott. **Une bonne fin de semaine**

Les troupiers de Serge Ratté ont amassé quatre points lors du dernier week-end. Ils ont écrasé la for-



Serge Guillemette

mation du Collège militaire Saint-Jean 14 à 7 avant de disposer des Titans du collège André Laurendeau 6 à 3.

Vendredi dernier

Les troupiers de Serge Ratté ont amassé quatre points lors du dernier week-end. Ils ont écrasé la formation du Collège militaire Saint-Jean 14 à 7 avant de disposer des Titans du collège André Laurendeau 6 à 3.

Vendredi dernier

Lors de leur visite à Saint-Jean, les Vulkins ainsi que la formation du Collège militaire ont joué un match des plus bizarres. Après seulement cinq minutes de jeu, le Collège militaire Saint-Jean avait pris les devants 3 à 0. Les Vulkins se sont ressaisis et ont marqué

Club RACQUETBALL VICTORVILLE enr. **Maintenant ouvert** Voir D-2

ATTENTION - ATTENTION

Parade de mode érotique

Animatrice: Lise Lapointe

Orchestre de danse
concours de Rock'n Roll
Plusieurs prix surprises

Le 7 novembre 80

**Salle de la Grange
Sainte-Sophie-de-Mégantic**

Il nous reste
des modèles 80
Dodge Omni et Plymouth Horizon
à **BAS** prix de fin d'année.

VOICI QUELQUES AUBAINES A TRES BAS PRIX.



Satisfaction assurée par une garantie de remboursement de 30 jours/1600 km.

Guy Beaudoin Automobiles
CHRYSLER • PLYMOUTH • CAMIONS DODGE
Léves: (514) 389-5721 389-5765 Laurier Station (418)-728-2863
APPELÉZ SANS FRAIS DE VICTORVILLE ET LA REGION: 758-3050

Ligue de hockey Victoria

Première victoire du M.P. Décoration

Victoriaville (PM) — Dans un match passablement mouvementé, le Yvon Thibeau Inc. du circuit de hockey «Molson Victoria» a réussi à faire match nul 4 à 4 avec le M.P. Décoration.

Jean-Pierre Saint-Cyr, Pierre Champeau, Hugues Béliveau et Gratien Roberge

ont enregistré les buts du Yvon Thibeau. Serge Roberge avec une paire de buts, Pierre Jodoin et Réal Giguère ont marqué les buts du M.P. Décoration.

Une première victoire

Lors de son deuxième match, le M.P. Décoration a

remporté sa première victoire de la saison en arrachant une victoire de 4 à 3 aux dépens du Garage Ben Lamontagne.

Alain Saint-Pierre avec un doublé, Marcel Michel et Serge Roberge ont signé ce premier gain. Yves Provencher avec une paire de buts et Luc Houle ont répliqué pour les perdants.

Au dernier match, les Silencieux Jolibois ont vaincu les Industries Victoriaville au compte de 5 à 4. Yvon Turcotte avec son deuxième filet de la soirée a

assuré la victoire. Jacques Lefebvre, Michel Lefebvre et Carl Dumont ont complété la stratégie des vainqueurs. Les compteurs de l'équipe perdante ont été Sylvain Bourgeois, Jocelyn Lègaré, Marc Trottier et Michel Paradis.

Prochaines rencontres

Vendredi, les Silencieux Jolibois affronteront les Industries Victoriaville. Samedi, le Garage Ben Lamontagne rencontrera le M.P. Décoration tandis que le Yvon Thibeau affrontera les Industries Victoriaville.

Ligue du Parc

Deux verdicts nuls

Warwick (PM) — Deux des programmes de la ligue de ballon sur glace Labatt Bleu se sont soldés par des matches nuls de 0 à 0. Le Fromage Côté et la Maçonnerie Bourassa ont fait match nul 0 à 0 avec la Brasserie du Centre et le Lactantia.

Au dernier programme, le Vic Craft et le Bar Les Gémeaux ont fait match nul 1 à 1. Les compteurs ont été René Houde pour le Vic Craft et Gaétan Daigle pour le Bar Les Gémeaux.

Prochaines rencontres

Le Bar Les Gémeaux affrontera vendredi soir la Maçonnerie Bourassa. La Brasserie du Centre rencontrera le Vic Craft tandis que le Fromage Côté visera le Lactantia.

Ligue du président La Brasserie Jean-Denis perd son premier match

Victoriaville (PM) — Dans le circuit de hockey du président Réjean Belhumeur, Le H.P. Cyrenne a marqué quatre buts en troisième période pour vaincre la Brasserie Jean-Denis 4 à 3 et ainsi leur faire subir leur premier revers de la saison.

Jean Huppé avec une paire de buts, Bernard Roux et Jean-Marc Allaire ont signé la victoire. Les compteurs de la Brasserie Jean-Denis ont été André Pépin, René Therrien et Serge Dion.

Au deuxième programme, l'Hydro-Québec a arraché une victoire de 4 à 2 des mains du Garage Brisson.

Normand Fréchette, Richard Roy ainsi que Michel Huppé et Gérald Simoneau ont assuré le gain. Yves Tourigny et Réjean Côté ont répliqué pour les perdants.

Classement

La Brasserie Jean-Denis occupe le premier rang avec 8 points. Le Garage Brisson et le H.P. Cyrenne se partagent le deuxième rang

avec 3 points chacun. L'Hydro-Québec est au dernier rang avec 2 points.

Meilleurs marqueurs

Serge Dion avec une fiche de 11 points est au premier rang des marqueurs. André Ross occupe le deuxième rang avec une fiche de 10 points. Gérald Simoneau et René Therrien se partagent le troisième rang avec 9 points. Richard Roy, Michel Huppé et Gérald Garneau sont en quatrième place avec 8 points. Mario Allaire, Paul Henrichon et Yves Boucher occupent le cinquième rang avec 7 points.

Les cerbères

Claude Larochelle de la Brasserie Jean-Denis est en première place avec une moyenne de 3,75. René Pépin du Garage Brisson occupe le deuxième rang avec une moyenne de 4,75. Gilles Bolduc du H.P. Cyrenne est en troisième place avec une moyenne de 5,50. Denis Houle de l'Hydro-Québec finalise le classement avec une moyenne de 6,75.



UN MORDANT: Town & Country® RADIAL CEINTURÉ D'ACIER

Une semelle qui mord dans la neige et le célèbre câble d'acier Firestone, pour plus de robustesse et de fiabilité. Les nervures restent ouvertes pour éviter les déformations de la semelle et donner le maximum d'adhérence, de même qu'un long millage.

UN MORDANT: Town & Country® RADIAL TOILE

Un pneu à neige radial de qualité avec semelle de Mordant à forte adhérence. Carcasse à deux plis de polyester et deux robustes ceintures en fibre de verre. Rendement et douceur de roulement.

MORDANT Town & Country RADIAL CEINTURÉ D'ACIER

DIM.	REPLACE	PRIX COURANT	PRIX DE LA VENTE	PRIX COURANT	PRIX DE LA VENTE
P16580R13	165R13	\$ 73.54	\$ 67.00	\$ 61.64	\$ 56.20
P17580R13	BR78/13	\$ 74.77	\$ 68.00	\$ 62.77	\$ 57.20
P18575R14	CR78/14	\$ 78.60	\$ 71.60	\$ 65.88	\$ 60.00
P19575R14	ER78/14	\$ 82.63	\$ 75.30	\$ 69.61	\$ 63.40
P20575R14	FR78/14	\$ 90.65	\$ 82.60	\$ 75.89	\$ 69.20
P21575R14	GR78/14	\$ 97.91	\$ 89.20	\$ 82.38	\$ 75.00
JR78/15	JR78/15	\$113.38	\$103.30	\$ 94.27	\$ 85.90
P20575R15	FR78/15	\$ 92.95	\$ 84.70	\$ 77.73	\$ 70.80
P21575R15	GR78/15	\$102.34	\$ 93.30	\$ 85.00	\$ 78.00
P22575R15	HR78/15	\$108.73	\$ 99.00	\$ 90.40	\$ 82.40
P23575R15	LR78/15	\$129.62	\$118.00	\$108.93	\$ 99.30

PNEUS À FORTE ADHÉRENCE POUR CAMIONNETTES

SUPER ALL TRACTION — PLUS EN BIAIS

Pour service avec arrêts fréquents et exigeant le maximum de traction et de résistance aux chocs. Convient à l'usage sur route et hors route.

\$69⁹⁰_{700/15}

\$89⁵⁰_{750/16}

TOWN & COUNTRY® OVALE LARGE PLUS EN BIAIS

Pour fourgonnettes, véhicules de camping et pick-ups. Semelle large à lamelles accrochant bien dans la neige et la boue mais silencieuse sur route.

\$99⁰⁰_{875/16.5}

\$115⁰⁰_{950/16.5}



OFFRES SPÉCIALES D'ENTRETIEN AUTO

RÉGLAGE DU TRAIN AVANT

Réglage des angles de chasse et de carrossage, de convergence et de divergence. Réglage du boîtier de direction et centrage du volant. Pas de supplément de prix pour les voitures avec climatiser ni pour réglage des barres de torsion.

\$16⁰⁰

LA PLUPART
DES VOITURES

MISE AU POINT POUR L'HIVER

Pose des pièces NEUVES suivantes: bougies, contacts d'allumage*, condensateur* et rotor. Réglage du calage de l'allumage et du carburateur. Graissage de la soupape de rechauffage du moteur. Vérification: chapeau d'allumeur, tuyaux du système de refroidissement, câbles de bougies, bobine, soupape de recyclage des gaz de carter, litre à air et litre de canalisation d'essence.

4 CYL. \$38⁹⁵
6 CYL. \$43⁹⁵
8 CYL. \$48⁹⁵

LA PLUPART DES VOITURES
ET CAMIONNETTES
*Non nécessaire avec
l'allumage électronique.

ENTRETIEN DES FREINS AVANT À DISQUE

Garantie proportionnelle de 48 000 km. Pose de plaquettes neuves de freins à disque. Regarnissage des roulements externes des roues avant. Rectification des disques avant. Inspection étriers avant, joints d'étanchéité des roues avant, maître-cylindre, pièces et canalisations de freins.

\$69⁰⁰

LA PLUPART
DES VOITURES

Firestone

Une nouvelle génération de pneus née d'une longue expérience.

DISPONIBLES CHEZ LE MARCHAND FIRESTONE À DES PRIX COMPLÉTÉS.
SERVICE DE PNEUS C.T.R., 501, rue Notre Dame ouest, Victoriaville, 758-8286-7-8

Circuit féminin de hockey Deuxième victoire

Warwick (PM) — Le Bar «Père Lapin» de Victoriaville a remporté son deuxième match consécutif dans le circuit féminin de hockey en disposant facilement de la formation drummondvilloise au compte de 8 à 2.

Guylaine Beaudoin avec quatre buts a dirigé l'offensive du Victoriaville. Line Bergeron avec une paire de buts, Odette Bernier et Manon Bélisle ont complété le pointage.

Sylvie Fontaine a enregistré les deux buts du Drummondville.

Match nul

Dans l'autre programme, le Daveluyville et le Richmond ont fait match nul 3 à 3.

Prochaines rencontres

Le Bar «Père Lapin» de Victoriaville affrontera mercredi le Daveluyville à compter de 19 heures. Drummondville visitera Richmond jeudi.



plein-air

par Claude Turgeon 04

Les animaux à fourrure, ça vous intéresse?...

Dans toute la correspondance que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche entretient avec les chroniqueurs de plein air il nous arrive des communiqués fort intéressants. Cette semaine je cède la place à l'un d'eux car il me semble de toute première importance. Le contenu entier se passe de commentaires tellement il arrive à point. Bravo les gars du MLCP!

Modification de la chasse aux animaux à fourrure 04

La chasse aux animaux à fourrure connaît, depuis quelques années, une vogue croissante au Québec. Nombreux sont les trappeurs qui allient le plaisir de courir les bois et d'en retirer, par la vente des fourrures, un certain revenu.

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a récemment entrepris une étude, à la suite de demandes provenant de chasseurs, de trappeurs, de biologistes et de gestionnaires visant à modifier la chasse aux animaux à fourrure, c'est-à-dire la saison de piégeage et de chasse sportive. L'étude était basée sur les critères suivants: la qualité de la fourrure, la biologie et la protection des espèces, le comportement des trappeurs ainsi que la simplification de la réglementation et son application.

Pour compléter le dossier, on mena une consultation à travers le Québec. Cette démarche a abouti à la formulation des recommandations que voici:

- pour tenir compte de la qualité de la fourrure, le Québec doit être divisé en quatre zones de piégeage. On peut se reporter à l'annexe 1 du document en utilisant comme bande de référence la carte des zones de chasse utilisée dans le résumé des règlements (Chasse Québec);

- les dates d'ouverture et de fermeture de la saison de piégeage doivent également tenir compte de la biologie des espèces et du comportement des trappeurs. En général, la saison débutera plus tôt à l'automne pour se terminer plus tôt au printemps;

- la simplification de la réglementation justifie un regroupement des différentes espèces d'animaux à fourrure en trois groupes au lieu de neuf. Ce sont:

a) belette, castor, coyote, écureuil, loup, loutre, lynx du Canada (loup cervier), lynx roux (chat cervier), martre, moufette, pékan, raton-laveur, renard, vison;

b) rat-musqué

c) ours noir

Selon les zones, chacun de ces groupes bénéficie d'une saison de piégeage et l'annexe 2 en contient le détail. Une nouveauté: il sera dorénavant interdit de piéger à l'année le loup et le coyote dont les peaux ont une très grande valeur commerciale. L'application de la réglementation ne sera donc plus problématique; auparavant les trappeurs pouvaient piéger d'autres animaux à fourrure sous le couvert de piéger ces deux espèces dont la capture était permise à l'année.

Ces modifications s'appliqueront dès cette année. Les biologistes du ministère continuent d'étudier la situation des animaux à fourrure et l'an prochain pourrait amener de nouvelles améliorations dans leur exploitation.

Note: On est prié de consulter les deux documents annexés, qui fournissent la description des zones et des saisons de piégeage. Le document Chasse Québec, est disponible chez les dépositaires de permis, dans les différents bureaux du MLCP et de Communication-Québec alors qu'un résumé des règlements de piégeage sera également disponible sous peu.

Voici les annexes que l'on devait trouver à la suite du communiqué intitulé modification de la chasse aux animaux à fourrure.

Annexe 1

Description des zones de piégeage (réf.: carte)

Zone	Description
01	Zones de chasse 01, 02, 03, 04.
02	Zones de chasse B2, C, D, F1, F3, F4, J1, J2, J3, K1, K2, K3, H1, H2, G N, M et la partie de la zone F2 située au nord de la route 148.
03	Zones de chasse A2, B1, la partie nord-est de la zone



Club RACQUETBALL VICTORINILLE enr.

Maintenant ouvert
Voir D-2

E délimitée par la route 158 de Joliette à Berthierville, de Berthierville à Sorel en traversant le fleuve Saint-Laurent en ligne droite, de Sorel jusqu'à la jonction de la 122 par la route 132 et la partie nord-est de la zone de chasse A1 délimitée par la route 122 jusqu'à Saint-Nicéphore via l'autoroute 51.

Zones de chasse A3, A4, la partie de la zone de chasse F2 située au sud de la route 148 et la partie sud-ouest de la zone de chasse E délimitée par la route 158 de Joliette à Berthierville, de Berthierville à Sorel en traversant le fleuve Saint-Laurent en ligne droite, de Sorel jusqu'à la jonction de la 122 par la route 132 et la partie nord-est de la zone de chasse A1 délimitée par la route 122 jusqu'à Saint-Nicéphore via l'autoroute 51.

Rat musqué: 01 mars - 30 avril.

Ours noir: 01 octobre - 30 novembre

01 mai - 15 juin

Belette, castor, coyote, écureuil, loup, loutre, lynx du Canada (loup cervier), lynx roux (chat cervier), martre, moufette, pékan, raton-laveur, renard, vison: 08 novembre - 01 mars.

Rat musqué: 01 mars - 21 avril.

Ours noir: 01 octobre - 30 novembre
01 mai - 15 juin.

Annexe II

Saison de piégeage

Zone Saison

01 Belette, castor, coyote, écureuil, loup, loutre, lynx du Canada (loup cervier), lynx roux (chat cervier), martre, moufette, pékan, raton-laveur, renard, vison: 11 octobre - 15 avril.

Rat musqué: 11 octobre - 31 mai.

Ours noir: 15 septembre - 15 novembre

01 mai - 15 juin

Ours polaire: statu quo au décret 1618-76.

02 Belette, castor, coyote, écureuil, loup, loutre, lynx du Canada (loup cervier), lynx roux (chat cervier), martre, moufette, pékan, raton-laveur, renard, vison: 18 octobre - 15 mars.

Rat musqué: 18 octobre - 15 mai.

Ours noir: 01 octobre - 15 novembre

01 mai - 15 juin.

03 Belette, castor, coyote, écureuil, loup, loutre, lynx du Canada (loup cervier), lynx roux (chat cervier), martre, moufette, pékan, raton-laveur, renard, vison: 25 octobre - 15 mars.

CENTRE DU PNEU

5 ave Pie X - Victoriaville



HUSKIE RADIAL "S"

- Radial Huskie:
- Rainure profonde pour plus de mordant
- Reconnu depuis plusieurs années pour sa qualité.
- Spécial d'automne
- GR 78-15 : \$78.50
- HR 78-15: \$81.50
- Pose et balancement compris.



HUSKIE POLYESTER

- Huskie Polyester quatre plis
- Ne durcit pas à l'arrêt par temps froid
- Spécial d'automne
- E 78-14: \$44.15
- Garantie hasard de route
- Pose, balancement et réparation dans un tout nouveau local beaucoup plus vaste
- Main-d'oeuvre qualifiée
- Dépositaire - Co-Op - Michelin - Bandag

PLAN MISE DE CÔTÉ

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 h. - LE SAMEDI JUSQU'À 12 h.

POUR RENSEIGNEMENTS
758-0671 ext. 248

**Société Coopérative Agricole
des Bois-Francis**

5 ave Pie X - Victoriaville - Tél.: 758-0671

j.n.o.

Ligue de
"Bumper pool"
**Premiers
matches**

Victoriaville (PM) — Lors du premier programme de la ligue de «Bumper pool O'Keefe», le Bar-Salon Christophe a vaincu le Bar Scorpion 10 à 6. L'Hôtel Mont Saint-Michel a arraché une victoire de 9 à 7 sur le Club des Elans.

Au second programme, l'Hôtel Mont Saint-Michel a écrasé le Pépito Bar 13 à 3. L'Hôtel Manoir a évincé l'Hôtel Western 11 à 5. Le Bar-Salon Christophe a bafoué la brasserie Petit Baril 12 à 4.

Classement

L'Hôtel Mont Saint-Michel occupe le premier rang avec 8 points. Le Bar-Salon Christophe est en deuxième place avec 7 points. Les autres équipes en lice sont la brasserie Petit Baril avec 4 points, l'Hôtel Manoir avec 3 points, le Pépito Bar avec 2 points et l'Hôtel Western avec aucun point.

DECES



de Mme Roger Fréchette, (Germaine Beauchemin) décédée le 8 octobre 1980.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Roger Fréchette, sa fille Mme Denise Bartschat, son fils Claude et ses belles-sœurs Mmes Edouard Gendreau, Charles Ed. Lespinay et Arthur Brière de Princeville. Nos condoléances à la famille éprouvée.

Ligue du Vieux Poêle
**Le C.R. Gagnon
gagne 6 à 4**

Victoriaville (PM) — Dans le circuit de hockey du Vieux Poêle Molson, les Encadrements Bois-Francis, anciennement le Dépanneur Spur, a défait le Domaine du Lac Cristal 2 à 1.

Yves Bergeron et Jean-Léon Rondeau ont assuré la victoire. Réal Caouette a évité le blanchissage pour les siens.

Victoire

Le C.R. Gagnon a battu le Turgeon Terrassement au compte de 6 à 4. Jean-Guy Lambert avec une paire de

but a dirigé l'offensive des vainqueurs. Réjean Angers, Rock Jutras, Yvon Côté et Daniel Côté ont complété le pointage. Gaston Côté avec une paire de buts, Michel Martin et Lucien Carrier ont répliqué pour les perdants.

Prochains matches

Dimanche prochain, le Turgeon Terrassement affrontera le Domaine du Lac Cristal à 20 heures tandis que le C.R. Gagnon rencontrera les Encadrements Bois-Francis à 21 h 30.

Chez les Pee-Wee "AA"

Les Tigres s'effondrent

Victoriaville (PM) — Les troupiers de l'entraîneur-chef, Robert Carrier, se sont effondrés en fin de semaine dernière. Les Tigres de la section «Pee-Wee» dans le circuit Intercités «AA» de la Mauricie ont perdu leur programme double.

Au premier match, ils ont perdu 3 à 1 contre la formation de Trois-Rivières-Ouest. Les Tigres s'étaient également inclinés contre cette formation la semaine précédente. Alain Lamontagne a marqué le seul filet des Tigres.

Le lendemain, les Tigres ont plié l'échine 4 à 3 aux dépens de Grand-Mère. Philippe Cupani, Stéphane Marcoux et Steve Brassard ont enregistré les buts de l'équipe victorivilloise.

La jeune formation de Robert Carrier avait connu un début prometteur cette saison mais lors des trois

derniers matches, ils ont été incapables de récolter un seul point au classement.

Section «Bantam»

Les Tigres de cette section ont connu de meilleurs moments en récoltant trois points à leur fiche personnelle.

Au premier match, ils ont fait match nul 2 à 2 avec la formation de Trois-Rivières-Ouest. Eric Perreault et Serge Breton ont assuré les buts des Tigres.

Au deuxième programme, ils ont arraché une victoire de 4 à 3 aux dépens de l'équipe de Grand-Mère. Serge

Dupuis, François Lemire, Martin Ratté et Raynald Houle ont signé la victoire.

Prochaines rencontres

Dans les sections «Pee-Wee» et «Bantam», les Tigres visiteront Louiseville samedi à compter de 15 heures. Le lendemain, les Tigres seront à Trois-Rivières-Ouest à compter de 14 heures.

Dans les sections «Midget» et «Junior C», les Tigres recevront samedi Shawinigan à compter de 14 h 30. Le lendemain, ils recevront Grand-Mère à 13 h 20.

Maintenant ouvert
Voir D-2

Faites vite!

*Vous avez jusqu'au 14 novembre
pour acheter
vos Obligations d'Épargne du Canada
sans payer l'intérêt couru.*

**Achetez
les vôtres
dès aujourd'hui**
En vente chez tous les agents vendeurs autorisés:
BANQUES • COURTIERS • SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET CAISSES POPULAIRES

- Sûres
- Rentables
- Faciles à encaisser

**les Obligations
d'Épargne
du Canada**



10 1/2%
par année pendant 7 ans

Canada

Une centaine de participants à la "Journée du défi"

Victoriaville (MB) — Pour marquer l'ouverture de la Semaine de la santé du Cégep de Victoriaville, le club de santé Aérovic organisait, dimanche dernier, sa deuxième édition de la «Journée du défi».

Une centaine de personnes ont

participé à cette activité sportive dont le départ avait lieu à la piste Finlandaise, à l'arrière de la Polyvalente Le Boisé.

Cette «Journée du défi» comprenait entre autres une course dont l'objectif visé était

d'atteindre un parcours de 800 kilomètres en une heure avec tous les coureurs participants. Peu après, tous ces sportifs se rendaient au Cégep pour entreprendre des exercices musculaires pour environ une demi-heure.

Un goûter a également été servi sur place.

En plus d'améliorer leur condition physique, les membres du club de santé Aérovic ont eu une excellente occasion de se rencontrer et de fraterniser.



Ligue Intercités de ballon-balai de Princeville

Les Rockets, le Garage Smith et le Bar-Salon Carli y vont d'une belle performance

Princeville — Toutes les rencontres qui se sont déroulées dans la section masculine «A», lors de la soirée d'ouverture officielle de la saison 1980-81 de la ligue Intercités de ballon-balai Molson de Princeville, se sont soldées par des matches nuls.

Hommes «A»

Lors de la partie d'ouverture officielle de la saison, le L.P. Therrien de Victoriaville et le Lyster se sont retirés à la fin, avec chacun un point au classement. Réginald Dufresne, pour le Victoriaville, et Luc Brochu, Lyster, ont réussi les filets de la joute.

Dans une autre rencontre, l'Opti-Sports de Plessisville et le Blanchette Camionneurs de Lemieux se sont disputé un verdict nul de 2 à 2. Michel Labbé du Plessisville a enregistré les 2 buts de son club. Martin et Gaétan Blanchette ont répliqué pour Lemieux.

Dans le dernier match, c'est un but de Claude Guay, avec moins de 2 minutes à faire, qui a permis aux Cocus de Parisville de faire verdict nul de 1 à 1, avec le Bar Chez Johanne de Villeroy. François Tomassin a été l'unique marqueur du Bar Johanne.

Hommes «B»

Dans la première joute, les Gaulois de Lyster ont défait, par la marque de 3 à 0, les Farfelus de Manseau. Richard Gingras, 2 buts, et René Boissonneault ont donné la victoire aux Gaulois.

Dans un match disputé rapidement, les Studs Jacques Vigneault de Saint-Ferdinand ont fait subir un revers de 3 à 0 à l'Armée Rouge de Laurierville. Bernard Fortier a réussi les 3 filets des vainqueurs. Dans une autre rencontre, c'est un but de Rolland Vigneault avec 31 secondes à faire dans le match, qui a causé l'échec, de 1 à 0, du Bar Chez Dédette de Saint-Rosaire face aux Braves de Saint-Valère.

Dans une rencontre moins serrée, le Bar-Salon Carli de Princeville a défait les Castors de Fortierville, au compte de 7 à 1. Denis De-Billy, 2 buts - 2 passes, et Daniel Tardif, 1 but - 3

passes, ont mené l'attaque du Bar-Salon Carli. André Gagné, Georges Laliberté, Louis Baillargeon et Mario Gagnon ont été les autres marqueurs des gagnants. Gilles Pressé a été l'unique compteur des Castors.

Dans la dernière partie de la journée, la Caisse pop de Villeroy a savouré la victoire face aux Pions de Dechailons, en les défaitsant 3 à 0. André Turcotte, Yvan Paquette et Lucien Pilote ont donné cette victoire à la Caisse pop.

Femmes

Dans le premier match de la journée, le Garage Smith

de Saint-Louis-de-Blandford a facilement défait les Autobus Roy de Laurierville, au compte de 6 à 0. Clémence Poisson, avec 3 buts, a mené l'offensive du Garage Smith. Micheline Rodrigue, 2 buts, et Madeleine Hébert ont complété le pointage pour les gagnantes.

Dans l'autre partie, les Rockets de Saint-Célestin ont remporté une victoire facile de 5 à 0 contre le Duval et Raymond de Princeville. Lynda Daneau, avec 3 buts, a dirigé l'offensive des Rockets. Nicole Forest et Isabelle Boisvert ont réussi les autres filets des Rockets.



**SANG DONNÉ:
VIE SAUVÉE**



Maintenant ouvert
Voir D-2

CHARGEX
MASTER
CHARGE

GRATUIT
CHEMISE ARROW,
CRAVATE BAS
CEINTURE
avec l'achat d'un habit
\$175.
OU PLUS
Mercerie
Bois-Francs
19 DECOURSOL
VICTORIAVILLE
752-9277

Pantalon gratuit avec l'achat d'un veston

en promotion

du 5 au 8 novembre

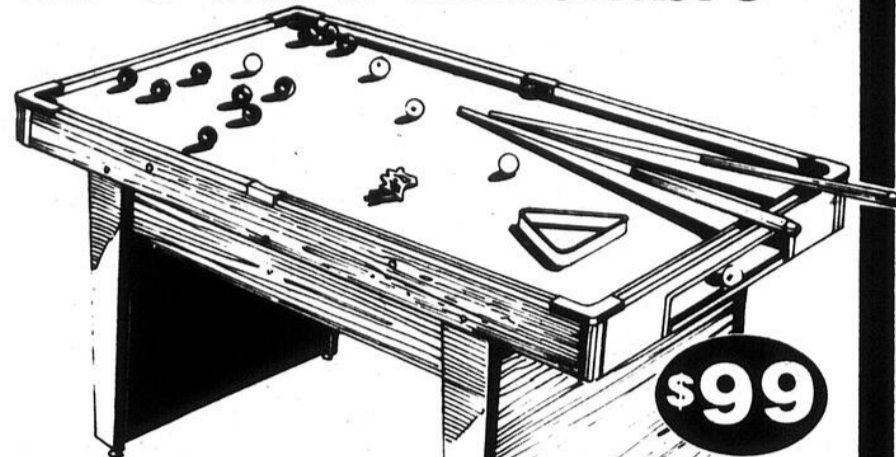


Table de billard de Coleco

Dimensions 60" x 32", pattes en acier renforcées de transverse. Tapis vert. Bandes de caoutchouc rapide. Complète avec 2 queues, billes, triangle et craie. 504018.



Jeu de hockey sur table Coleco

aux couleurs de la LNH, surface de jeu recouverte de polystyrène. Joueurs en trois dimensions. Gardien de but mobile. Dimensions: 50" x 25-1/2". Pattes en tubulaire chromé. 504017



Raquettes de Badminton Black Knight

Modèle Carbonknight à cadre d'aluminium et tige fuselée entièrement en graphite. Poignée en cuir. Raquette puissante.

\$49



\$34

Modèle Victor - Cadre léger en aluminium et tige fuselée en acier inoxydable. Poignée en cuir, avec housse.

RO-na sports
Tout est là!

P.E. Thibodeau Sports Inc.

145 boul. Jutras est - Victoriaville

752-4994

sports
DENCO
inc.

612 boul. Baril
Princeville
364-2644

Les Vulkins au basket

Une bonne performance malgré une défaite

Victoriaville — Les Vulkins n'ont pas à rougir devant leur performance de jeudi dernier. Même s'ils ont dû s'incliner 77 à 57, ils ont démontré qu'ils pouvaient se défendre contre des clubs beaucoup plus aguerris qu'eux.

La première demie s'est jouée à un train d'enfer pour les deux clubs. Grâce à leur défensive, les Vulkins ont fait prendre des fautes offensives ce qui a pour effet bien souvent de démoraliser l'adversaire. Pierre Goudreau a démontré, malgré sa petite taille, qu'il pouvait se tirer d'affaires

grâce à son agressivité de tout moment. Daniel Allard fut le leader de cette première demie avec 10 points. Il s'est avéré un bon fabricant de jeux tout en excellent à la défensive.

Le problème des Vulkins, cette saison, se situe à la deuxième demie. On dirait que les joueurs sont une fraction en retard sur le jeu. Ce qui fait que l'adversaire prend des points d'avance tout de suite en commençant la demie. Martin Baillargeon a prouvé que lorsqu'il mettait du coeur à l'ouvrage, il est un véritable

poison pour l'adversaire. Il a dirigé l'attaque des Vulkins dans cette fin de match avec 8 points plus quelques bons jeux à la défensive.

Les instructeurs ont été

fiers de leurs joueurs dans cette partie et surtout des substituts qui ont bien tiré leur épingle du jeu. Les Bernard Desrochers, Jacques Boutin et Michel

Pellerin ont exécuté quelques bons jeux au coeur de leur utilisation.

Les Vulkins auront une semaine chargée puisqu'ils ont deux joutes à disputer

soit mercredi à Québec contre le Séminaire de Québec à 20 heures et ils seront de retour à domicile, samedi à 14 heures contre le Rimouski au P.A.P..

Volleyball féminin

Les Vulkins ont manqué de cohésion

Victoriaville — L'équipe de volleyball des Vulkins du Cégep de Victoriaville a éprouvé quelques difficultés en fin de semaine lors d'un tournoi de calibre «AA» à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Toutefois, après seulement trois semaines d'entraînement, les filles de Pierre Lambert ont prouvé qu'elles étaient de taille dans ce calibre.

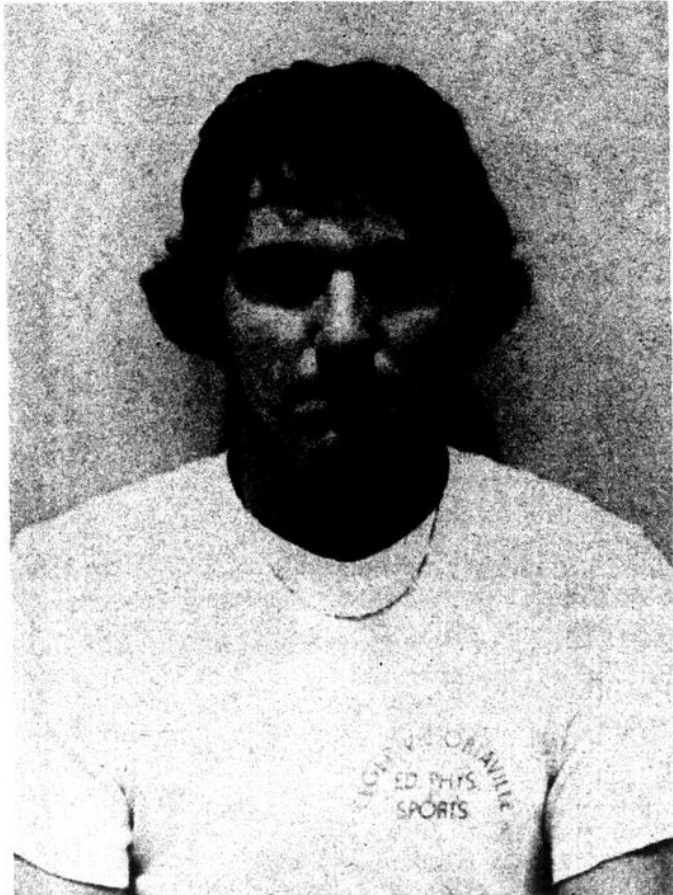
Les Vulkins évolueront durant toute la saison dans la ligue Québec Métro et c'était en fin de semaine, le premier d'une série de sept tournois. Les Vulkins ont perdu tous leurs matches pour terminer ce premier tournoi avec une fiche d'aucune victoire et 8 défaites.

Ils ont mal débuté la journée contre une équipe très forte du Lévis-Lauzon

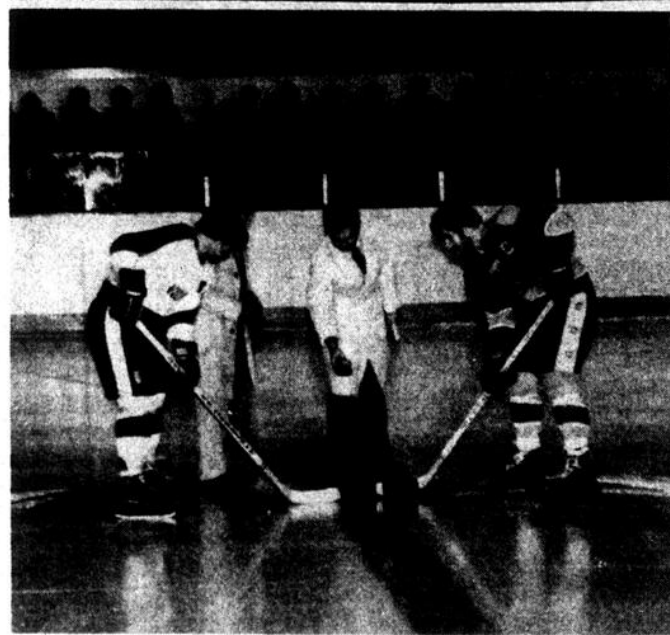
en perdant 15-3 et 15-1. Mais les filles se sont ressaisies pour faire de beaux matchs au Collège Mérici même si elles ont perdu 15-12 et 15-9 et il en fut de même contre le Collège Sainte-Foy, parties qu'elles ont également perdues 17-15 et 15-8.

Vers la fin de la journée, les Vulkins étaient en moins bonne condition physique et on manifesté de la fatigue et les filles ont dû concéder la victoire à Thetford-Mines par le pointage de 15-6 et 16-14. Selon l'instructeur Pierre Lambert, ses filles devraient facilement battre les équipes de Thetford-Mines, Sainte-Foy et Mérici d'ici la fin de la saison.

Lors des prochaines pratiques, les Vulkins axeront leur travail sur la cohésion. Lors du tournoi, ils ont eu beaucoup de problèmes à ce domaine.

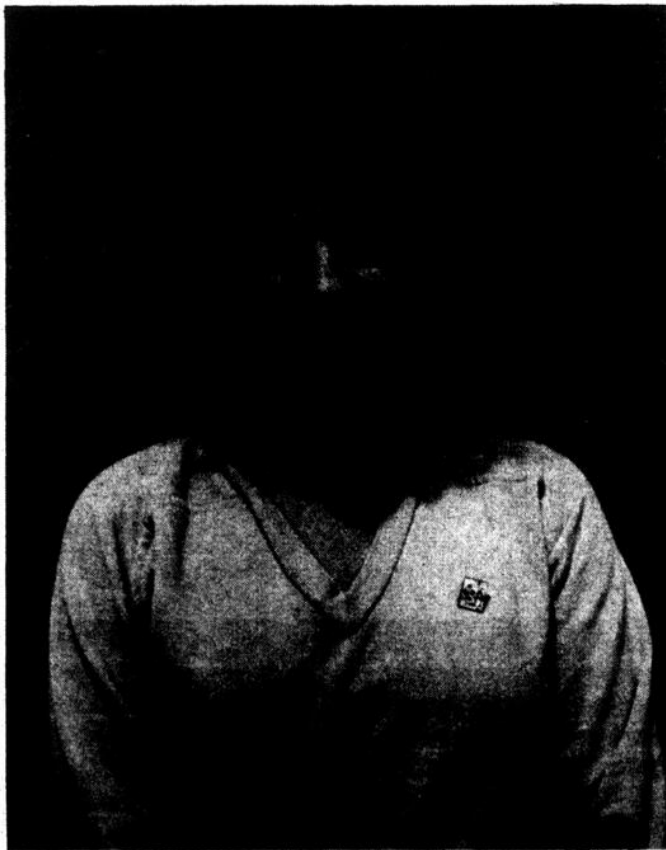


Pierre Goudreau



PAGE D-10 - L'UNION - MARDI 4 NOVEMBRE 1980

Ce sont MM. Yvon Thibeau et Jean-Pierre Pépin, de Coca-Cola Ltée, qui ont procédé à la mise au jeu officielle des Vulkins, dimanche soir dernier au Pavillon Jean Béliveau, en présence du capitaine des Vulkins, Pierre Roux, et du capitaine du André Lambert, joute qui fut remportée par les Vulkins.



Francine Côté

Natation

Marc Saint-Onge sur la sellette

Victoriaville — Marc Saint-Onge, de son surnom «La brocheuse», fit ses premières armes en natation de façon assez discrète. En effet, il passe souvent inaperçu, même lors des entraînements. Marc est spécialiste sur 50 mètres crawl et à la nage de repos, 100 mètres brasse.

Son vécu sportif est très varié. Marc a participé aux Jeux du Québec en natation à Sherbrooke en 1977 et au water-polo à Joliette en 1978. Il sera aussi de la partie à Victoriaville en 1981 même cette fois en tant que bénévole.

Il possède, de plus, un grand esprit organisateur pour les soirées socio-culturelles, commerces de toutes sortes... tellement qu'il en oublie même parfois les entraînements, tant il est occupé.

Marc a beaucoup d'entregent, de relations variées. Son chiffre préféré, mais non chanceux, est 44 et sa phobie, les voyages en minibus.

Ronquin de la tête aux pieds, Marc a vécu quelques expériences inoubliables au cours de sa première compétition intercollégiale.

De tempérament nerveux, il a besoin de grandes périodes de repos lors du retour des compétitions.

Ce qu'il préfère par-dessus tout est d'être chef de file lors des entraînements en sprint.



Marc Saint-Onge

Camp d'entraînement à Wabush

Céline Giguère et André Tourigny visent les grands honneurs

Victoriaville (PM) — Céline Giguère et André Tourigny, les deux meilleurs fondeurs de la région participent actuellement à un camp d'entraînement sur neige à Wabush et ce jusqu'au 17 novembre.

Ces deux fondeurs qui ont connu beaucoup de succès

«Sealtest» l'an dernier, Céline Giguère a commencé sa saison sur un bon pied en remportant quatre victoires l'automne dernier lors de la compétition de skis sur roulettes. Elle est considérée comme la 7e meilleure fondeuse au Canada dans la section «senior». Cette

André Tourigny

André Tourigny, pour sa part, en est à sa troisième saison sur l'équipe junior nationale. On se souviendra que l'an dernier, André avait participé au championnat mondial junior en Suède et malgré un mauvais fartage de ses skis, il avait terminé au 39e rang soit la meilleure performance des fondeurs canadiens.

Cette année, il en est à sa dernière année dans les rangs junior. André participera au championnat canadien et au championnat mondial. Cette fois-ci, il voudrait terminer dans les 10 premières places lors du championnat mondial.

Ce camp sur neige est donc d'une importance primordiale pour ces deux fondeurs. En amassant de

nombreux kilomètres lors de leur séjour à Wabush, ils pourront se présenter en meilleure condition physique et nul doute qu'avec les

talents et leurs efforts, ils pourront très bien représenter la région et le Québec lors des compétitions nationales et mondiale.



Céline Giguère

l'an dernier dans les différentes compétitions provinciales, nationales et mondiale se sont fixés de sérieux objectifs pour la prochaine saison.

Céline Giguère

Gagnante de la coupe

saison, elle veut se tailler une place sur l'équipe nationale et pour ce faire, elle devra connaître d'excellents résultats à Télémark au Wisconsin et la série «Dannon» au début de janvier.

Ligue Commerciale de hockey

Un marathon de buts

Victoriaville (PM) — Le Nettoyage de tapis Victo de la section «Est» du circuit Commercial de hockey Sports O'Keefe a écrasé le Bar Les Gémeaux 7 à 4.

René Leblanc et Pierre Boucher avec une paire de buts chacun ont dirigé l'offensive des vainqueurs. Jean-Louis Côté, Gérard Bilodeau et Serge Bélisle ont complété le pointage. Christian Poudrier avec une paire de buts, Christian Roux et Mario Girouard ont répliqué pour les perdants.

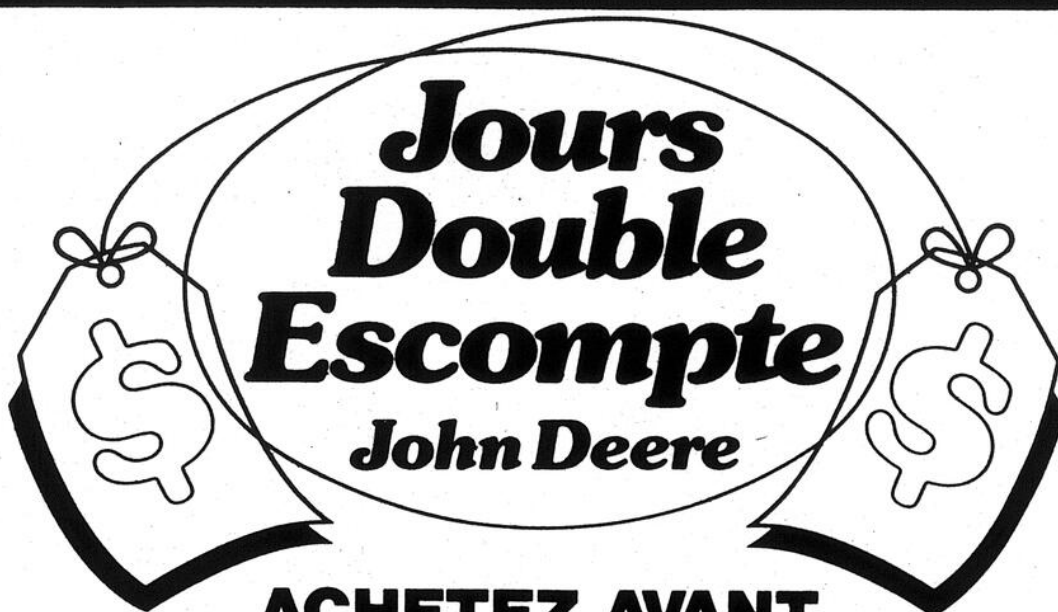
Au deuxième match de cette section, le Zellers a vaincu le Rondeau Alignement Uni-Pro au compte de 4 à 2. Les compteurs de l'équipe victorieuse ont été Alain Gagnon, Serge Côté, Bruno Comeau et Denis Chrétien. Michel Alain et

François Pépin ont marqué les buts des perdants.

Section «Ouest»

Le Mobilier Vic Line a défait le Tapis Michel Demers 3 à 1. Roger Côté avec un doublé et Réjean Girouard ont assuré le gain. Christian Larochelle a évité le blanchissage.

Dans un marathon de buts, le Victoria Pizza a arraché une victoire de 8 à 7 des mains des Elans. René Bergeron, Michel Beauchesne et Michel Mailhot ont été une paire de buts chacun ont été les bougies d'allumage des gagnants. J.P. Létourneau et Jocelyn Houle ont complété le pointage. Mario Beaudoin avec trois buts, Michel Girouard avec un doublé ainsi que René Simard et Daniel Roy ont répliqué pour les perdants.



ACHETEZ AVANT LE 30 NOVEMBRE 1980 ET ÉCONOMISEZ!

Si vous achetez une motoneige John Deere neuve* durant les Jours Double Escompte, vous serez agréablement surpris de constater combien d'argent nous pouvons vous faire économiser.

ESCOMPTE AUTORISÉ PAR L'USINE. Durant le mois de novembre 1980, nous sommes autorisés à vous faire bénéficier d'un escompte spécial de l'usine durant les Jours Double Escompte.

ESCOMPTE SUPPLÉMENTAIRE DU CONCESSIONNAIRE.

Nous vous offrirons en plus notre propre escompte spécial. Nous offrons cet escompte pour vendre nos motoneiges au début de la saison et réduire ainsi notre inventaire. Avec notre escompte et celui de l'usine, vous économisez doublement... si vous achetez maintenant!



ÉCONOMISEZ AUSSI SUR LES SOUFFLEUSES. Durant les Jours Double Escompte, nous offrons tout à fait gratuitement un nécessaire de démarreur électrique à l'achat de toute souffleuse John Deere neuve de modèle 826 ou 1032.

**LES JOURS DOUBLE ESCOMPTE JOHN DEERE
SE TERMINENT LE 30 NOVEMBRE 1980**

*L'offre vaut pour tous les modèles neufs de 1979, 1980 et 1981.

DEERE
C'EST TOUT
DIRE

André Girouard & Fils Inc.
650 boul. Industriel est - Victoriaville
758-0643

Ligue de ballon-volant Labrie, Belhumeur et Paris, les joueurs du mois

Victoriaville (PM) — Les dirigeants de la ligue de ballon-volant Labatt 50 ont honoré la semaine dernière les joueurs du mois dans chacune des catégories.

Au cours des 5 premières semaines d'activités, les joueurs se sont livrés une chaude lutte pour l'obtention de ce titre. René Paris de la section «A» a été nommé le joueur du mois. Dans la section «B» le joueur du mois a été Pierre Belhumeur. Bernard Labrie de la section «C» a obtenu le titre.

Les matches

Les activités de la semaine dernière n'ont apporté aucun changement au classement

de cette catégorie.

Le Demers et Hamel ainsi que le Poudrier et Frères, les Artisans Coopvie et les Elans se sont contentés d'un verdict nul de 2 à 2.

Classe «B»

Les Viandes Victoria grâce à une victoire de 3 à 1 contre le Sports Girouard garde sa priorité au premier rang. Par ailleurs, la Boutique du Cheveu et le Club social Hydro-Québec n'ont pu faire de maître et se sont contentés d'un verdict nul de 2 à 2.

Section «C»

L'Oxygène Bergeron a réussi à conserver son titre en disposant du Labrie Rem-

bourrage 3 à 1.

Le Guy Saint-Pierre Auto s'est hissé au deuxième rang à la suite d'une victoire de 3 à 1 aux dépens du Gauvreau et Laroche.

Dans une autre rencontre, le Service de chauffage Victo a infligé une défaite de 3 à 1 au Petit Baril.

Dans le dernier match au programme, le Buffet Minute a blanchi le Canadian Tire 4 à 0.

SUCO

éducation
à la solidarité



Au cours de la saison, les responsables de la ligue de ballon-volant Labatt 50 honoreront les joueurs du mois dans chacune des catégories. On remarque ici MM. Richard Paré de la brasserie Labatt 50, René Paris du Poudrier et

Frères (A), Bernard Labrie du Labrie Rembourrage (C), Pierre Belhumeur de la Boutique du Cheveu (B) ainsi que Jerry Séguin, publiciste du circuit.

(Photo PM)



L'équipe des Viandes Victoria évolue dans la section «B» du circuit de ballon-volant Labatt 50. Il s'agit de Christian Luneau, Gaston Luneau, Michel

Brisson, Luc Béliveau, Justin Bergeron et Sylvain Girouard, capitaine.

(Photo PM)

Warwick (PM) — Les cinq rencontres au programme du circuit Interparoissial de ballon sur glace Labatt 50 se sont terminées par des blanchissages.

Au premier match, les Gaulois de Danville et le Thiro Construction de Victoriaville n'ont pu faire de maître et se sont contentés d'un verdict nul de 0 à 0.

Les Armoires Hébert de Saint-Valère ont donné une leçon de balai à la Caisse pop de Tingwick en l'écrasant au compte de 10 à 0. Mario Allard avec quatre buts, Yvan Hould et Pierre Côté avec une paire de buts chacun ainsi que René Vincent et Daniel Demers ont signé le gain.

Les Silhouettes de Sainte-Elisabeth ont blanchi la Brasserie du Centre de Warwick au compte de 3 à 0. Les compteurs ont été Daniel Bernier, Bruno Desrochers et Guy Morin.

Les Transports Lacharité de Saint-Albert ont vaincu le Langlois Sports de Danville au compte de 3 à 0. Mario Béliveau, Richard Poulin et Claude Comtois ont assuré la

victoire.

Le Chalet des Rois de Warwick a blanchi l'Hôtel Ting-

wick au compte de 2 à 0. Denis Brunelle et Claude Boutin ont inscrit la victoire.

du cuir
c'est meilleur...
naturellement!



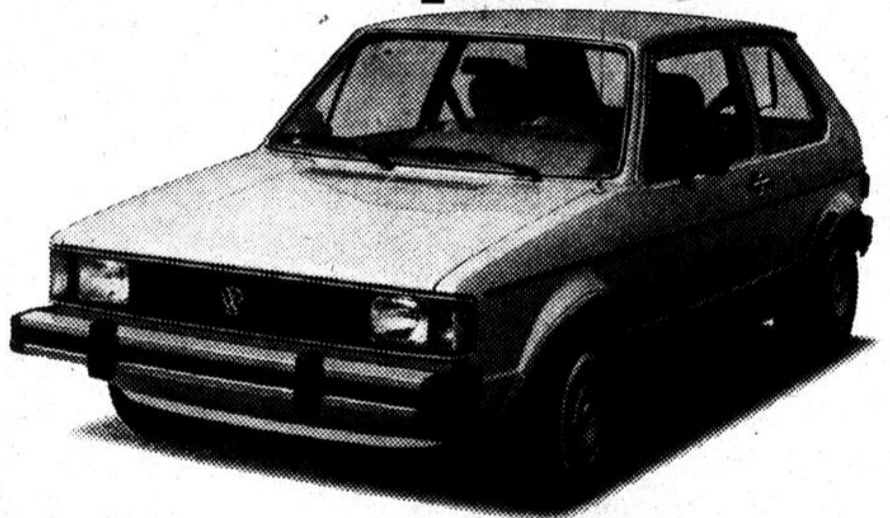
Jacket safari
modèle 4 poches
doublure
détachable

- cuir 189.00
- simili-cuir \$79.
- suède 99.00
- plongé 240.00

**Mercerie
Bois-Francs**
19 DE COURSOL
VICTORIAVILLE

LA OU C'EST
D'AVANCE
MOINS CHER
Tél.: 752-9227

Toujours championne.



Une fois de plus, la Rabbit Diesel est
la voiture qui consomme le moins
au Canada.

56 m/g
(5,0L/100km)*

* Résultats obtenus à l'aide des méthodes d'essais approuvées par Transport Canada. La consommation peut varier selon vos habitudes de conduite et le lieu où vous conduisez. L'équipement en option de votre voiture et son état.

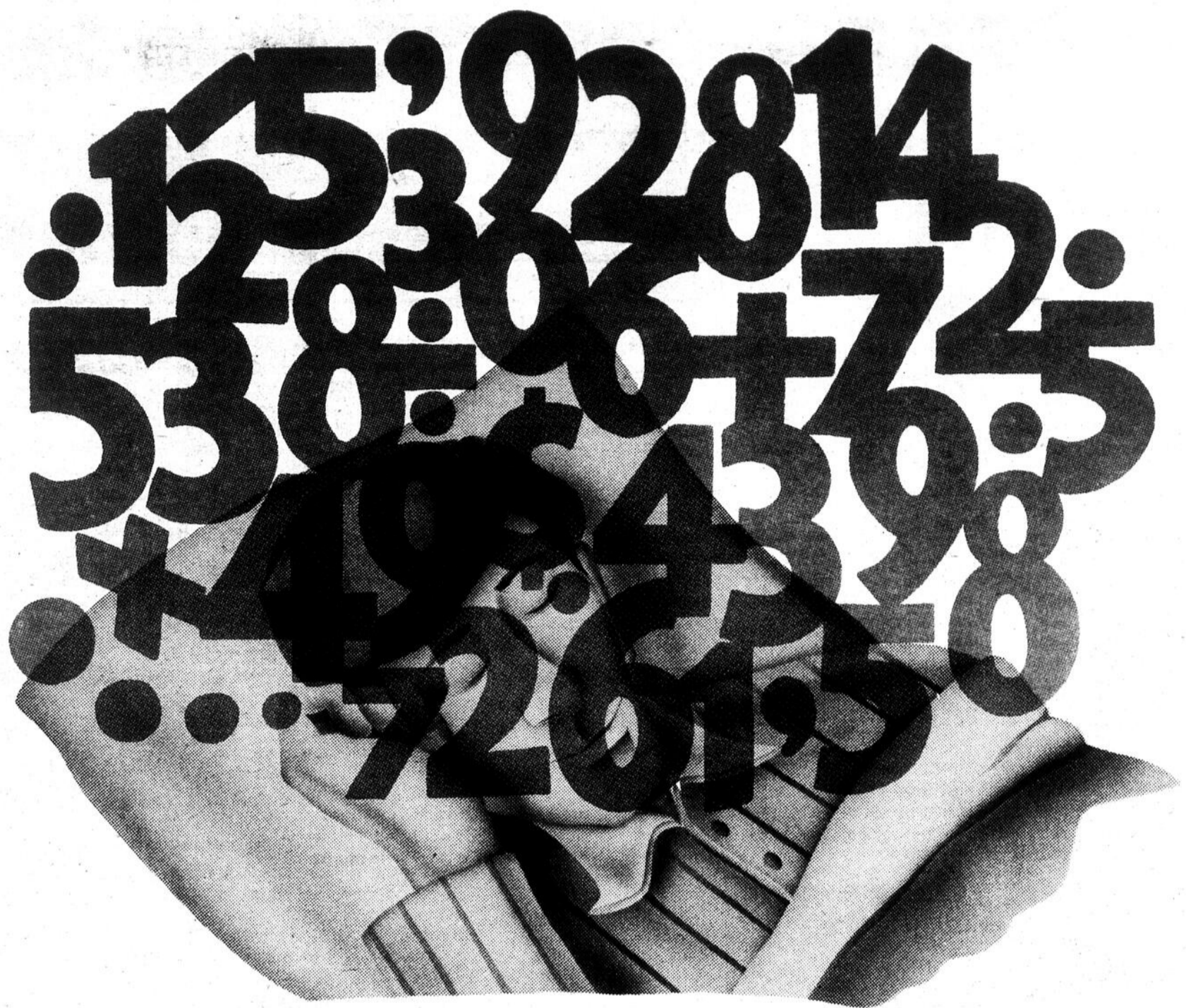
Rabbit Diesel



Ne vous contentez pas de moins.



Garage Clément Bourlard Inc.
660 Notre-Dame ouest, Victoriaville, 752-6669



Vous rêvez en couleur

si vous pensez que l'assurance-vie n'est pas nécessaire
dans un programme financier bien équilibré.

Il s'agit là d'une légère exagération. Certains peuvent théoriquement se passer de l'assurance-vie dans l'élaboration de leurs programmes financiers.

Ce sont les gens qui possèdent déjà une fortune considérable et qui peuvent compter sur celle-ci pour constituer le patrimoine de la famille qui leur survivra.

Nous disons que ces gens peuvent se passer de l'assurance-vie, mais ils s'en passent rarement. Ils connaissent trop les avantages uniques de l'assurance-vie pour se priver de sa contribution à leur tranquillité d'esprit.

Les raisons qui les amènent à souscrire de l'assurance-vie peuvent être différentes de celles de la majorité des gens, mais s'ils exigent la présence de l'assurance-vie dans leurs programmes financiers, est-il besoin d'insister sur l'importance de celle-ci dans le

programme de la moyenne des gens.

En effet, l'assurance-vie est la **seule** forme de service financier qui permet au souscripteur de constituer un "**patrimoine instantané**" pour sa famille. C'est pour cette raison que l'assurance-vie est irremplaçable... indispensable pour qui veut faire face à ses responsabilités et dormir sur ses deux oreilles.

L'assurance-vie. Avez-vous les moyens de vous en passer?

Pour obtenir réponse à vos questions, consultez votre assureur-vie ou téléphonez sans frais au Centre d'information de l'assurance-vie en composant ce numéro: 1-800-361-8070.

Les compagnies d'assurance-vie du Canada



Basketball masculin

Dominic Forest marque 44 points

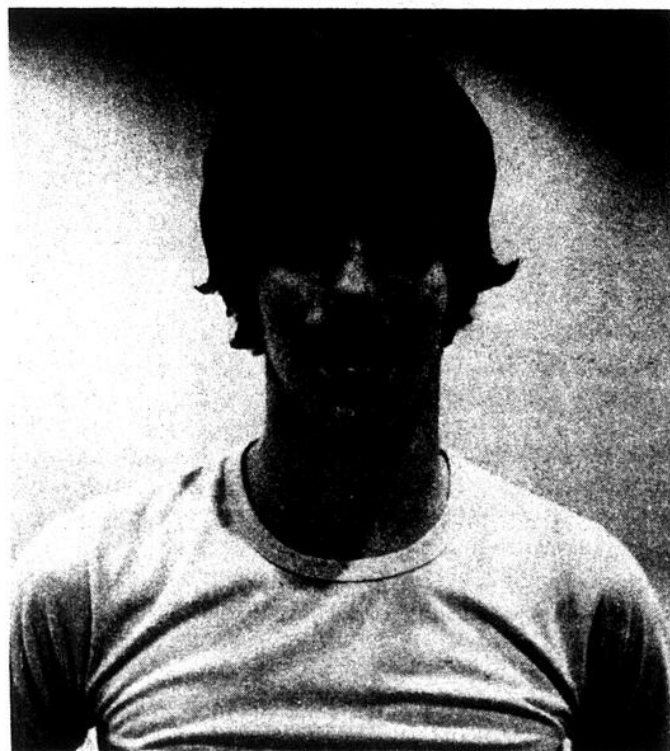
Victoriaville — La semaine dernière, les Vicas de la Polyvalente «Le Boisé» de Victoriaville ont remporté leur 3e victoire consécutive dans la ligue de basketball des Cantons de l'Est en disposant de l'équipe de Warwick au compte de 99 à 55.

C'est au cours du deuxième quart que les Vicas de l'instructeur Léopold Roy se sont assurés la victoire en marquant pas moins de 36 points contre seulement 6 pour Warwick.

Dominic Forest des Vicas y est allé d'une autre magistrale performance avec 44 points, un nouveau record pour un joueur des Vicas. Les autres principaux

compteurs furent Eric Lavallée avec 15 points, Marc Lavertu et Mario Trépanier 10 points chacun, Jean-Marc Nadeau 8 points et Marc Côté 6 points.

Luc Rioux a été le meilleur pour Warwick avec 22 points. Selon l'assistant-entraîneur, Réjean Houde, les Vicas ont éprouvé beaucoup de difficulté en défensive lors de ce match et devront redoubler d'ardeur s'ils veulent rivaliser avec les meilleures équipes de la ligue. Les deux prochains match des Vicas: le 11 novembre à Drummondville et le 13 novembre à Victoriaville contre Saint-Hyacinthe à 18 h 30.



Dominic Forest

Les activités de la semaine

Mardi 4 novembre

B-B Juv. garçons Plessisville vs Sorel, 19 h 30.
B-B Cadet, Warwick vs Poly. Victo., 18 h 30.
B-B Cadette, Poly. Victo vs Warwick, à Poly. Victo., 18 h 30. Poly. Plessis vs Morissette, à Poly., 19 h 45.

Judi 6 novembre

B-B Benjamin Mimi Victo vs Poly Plessis à Poly. Victo., 18 h 30. Warwick vs Morissette, à Poly. Victo., 19 h 45.

B-B Benjamine, Saint-David 1 vs Saint-Wilfrid à Poly. Victo., 18 h 30. Saint-David 2 vs Morissette à Poly. Victo., 20 h 00.

H-B à la Poly. Plessisville, 18 h 30.

Samedi 8 novembre

B-B Juv. garçons, Warwick vs C. Saint-Bernard, 13 h 30.

La saison commence

Victoriaville (PM) — Les activités de volleyball à la Régionale des Bois-Francs ont commencé la semaine dernière.

Dans la section féminine «Juvénile», les équipes en lice sont la Polyvalente «Le Boisé» de Victoriaville, la Polyvalente «La Samarre» de Plessisville, l'École secondaire de Warwick et l'École Sainte-Marie de Princeville. Chez les garçons, les équipes sont la Polyvalente «Le Boisé» de Victoriaville, l'École Sainte-Marie de Princeville II et le Cégep de Victoriaville.

Lors d'un programme pré-saison dans la section féminine, le Warwick a battu Princeville 15-5 et 15-8. Le Victoriaville a divisé son

programme contre Plessisville 15-13 et 11-15. Plessisville a également divisé son programme contre Warwick 15-5 et 14-6. Dans les autres programmes, Victoriaville-Princeville, 15-13, 16-14, Princeville-Plessisville, 15-8, et Victoriaville-Warwick, 15-13.

Chez les garçons, Princeville 1 - Victoriaville, 15-4, 15-1, Cégep-Princeville II, 15-6, 11-15, Princeville II - Victoriaville, 15-2, 15-12, Princeville 1 - Cégep, 15-2, 15-3, Cégep - Victoriaville, 15-6, 15-12, et Princeville 1 - Princeville II, 15-4, 15-7.

Catégorie «Cadette»
Cette section ne comprendra que des équipes féminines. Les formations en lice sont la Polyvalente «Le Boisé» de Victoriaville, l'École Albert Morissette, la

Polyvalente «La Samarre» de Plessisville 1, la Polyvalente «La Samarre» de Plessisville II, l'École Sainte-Marie de Princeville et l'École secondaire de Warwick.

Lors des premières rencontres de la saison, l'École Sainte-Marie de Princeville a récolté six victoires.

Voici les résultats: Victoriaville - Plessisville II, 15-7, 12-15, Princeville - Albert Morissette, 15-6, 15-1,

Plessisville 1 - Warwick, 15-15, 15-6, Princeville - Warwick, 15-11, 15-6, Albert Morissette - Victoriaville, 15-7, 15-7, Plessisville 1 - Plessisville II, 15-5, 15-11, Princeville - Victoriaville, 15-10, 15-13, Plessisville 1 - Albert Morissette, 4-15, 15-3 et Plessisville II - Warwick, 6-15, 8-15.

La prochaine séance aura lieu le mardi 18 novembre à la Polyvalente «La Samarre» de Plessisville.



Club RACQUETBALL VICTORIENNE enr.

Maintenant ouvert
Voir D-2

Ligue des Bons Buveurs

La Lingerie Croteau perd son 1er match

Victoriaville (PM) — Dans le circuit de hockey des Bons Buveurs Molson la semaine dernière, le Saint-Valère Autos Collision a disputé un solide match pour infliger à la Lingerie Croteau son premier revers de la saison.

Michel Boucher avec le tour du chapeau a été le chef de file du Saint-Valère Autos Collision dans cette victoire de 4 à 2.

Au premier engagement, Jean-Yves Bélisle a brisé la glace avec le premier but de la Lingerie Croteau. Michel Boucher a nivelé le pointage quelques minutes plus tard.

A la seconde période, Paul-Henri Vallée redonnait une priorité d'un but à la Lingerie Croteau.

Au dernier tiers, le Saint-Valère Autos Collision a explosé en marquant trois buts sans réplique. Michel Boucher avec deux autres buts ainsi que Robert Janelle ont cloué le cercueil de la Lingerie Croteau.

Match nul

Dans la deuxième rencontre, les Ameublements Saint-Albert et le Service de chauffage Victo ont axé leur jeu sur l'offensive. Cependant, les deux équipes n'ont

pu faire de maître et se sont contentés d'un verdict nul de 5 à 5.

Louis Martin des Ameublements Saint-Albert a marqué le seul but de la première période.

Alain Lantagne et Oscar Nault ont brisé la glace pour le Service de chauffage Victo. Louis Martin avec son deuxième but de la soirée et Jean-Guy Beauchesne redonnaient l'avance aux Ameublements Saint-Albert.

A la dernière période, Alain Lantagne avec son deuxième but de la soirée nivelait le pointage 3 à 3. Guy Landry et Gilles Galarneau répliquaient pour les Ameublements Saint-Albert portant ainsi le pointage 5 à 3. Le Service de chauffage Victo a rebondi dans les dernières minutes de jeu pour niveler à nouveau le compte 5 à 5 grâce aux buts de François Bélanger et Oscar Nault.

Prochaines rencontres

Les Ameublements Saint-Albert rencontreront la Lingerie Croteau à 21 heures tandis que le Saint-Valère Autos Collision affrontera le Service de chauffage à 22 h 30.

Modèles 1980 en spécial

Vente & Service



Blizzard® 9500 Plus

ski-doo

J. Gaétan Goulet & Fils Itée

Ham-Nord - 344-2244

* Marques de commerce de Bombardier Limitée.

25-11-80

Zellers

ERRATUM

Dans notre circulaire "D'un océan à l'autre Zellers ouvre..." en vigueur du 30 octobre au 8 novembre 1980.

Voici les corrections à apporter

Page 3 Etui collection Darthvarder: pouvant contenir 32 figurines
Prix spécial \$14.97

Page 6 Article "E" salopettes en velours côtelé, grandeur 12 - 24 mois
Prix spécial \$4.77

Page 15 Bottes vinyle pour enfants pointures 5 - 10
Spécial \$10.97
Bottes Rachel pour enfants
Prix spécial \$12.99

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ces erreurs d'impression.

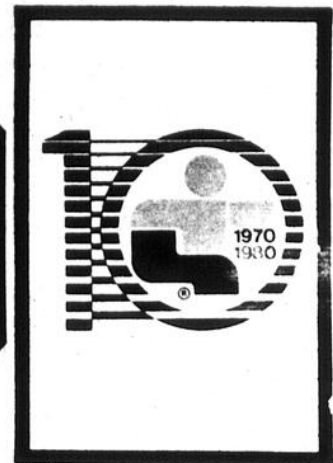
Zellers



En route vers la...

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC HIVER 81

Victoriaville, du 27 février au 8 mars



Impact socio-économique de la finale des Jeux du Québec

Jeux du Québec

Loto-Québec remet une contribution de 30 000 \$ aux organisateurs

Victoriaville (PM) — Au nom du président de la Société des loteries et courses du Québec (Loto-Québec), Me Jean-Marc Lafaille, M. Gérard Dion, responsable du programme de commandite institutionnelle de Loto-Québec a remis au comité organisateur des Jeux du Québec de Victoriaville une contribution de 30 000 \$ à l'occasion d'une conférence de presse au Restaurant Luxor la semaine dernière.

A ce gigantesque

rassemblement de la jeunesse sportive québécoise, Loto-Québec a consenti une assistance financière et de services de 30 000 \$. Cette participation s'inscrit dans le cadre du vaste programme de commandite institutionnelle de 500 000 \$ que réalise Loto-Québec en 1980-1981.

Cette aide substantielle de Loto-Québec comprend l'octroi d'un montant de 15 000 \$ et des contributions de services qui permettront l'élaboration, par le comité

organisateur de Victoriaville, d'un important programme d'activités de participation destiné à la population des Bois-Francs.

Par ailleurs, la roulotte de services de Loto-Québec, un outil de communication aux multiples facettes sera au rendez-vous à Victoriaville pour prodiguer au comité organisateur d'indispensables services. Pour bien mettre en relief l'importance de cette manifestation, Loto-Québec assumera aussi les

déboursés relatifs à l'impression de 300 000 napperons de restaurants. Ces napperons seront distribués gratuitement dans les principaux établissements de la région.

De plus, Loto-Québec défraiera les coûts des trois cordiales réunions, soit un dîner de presse, un souper et un cocktail où tous les intervenants pourront fraterniser.

Enfin, Loto-Québec fera mention des finales provinciales en surim-

pression sur les billets de Mini, propageant ainsi la publicité de cet événement à travers le Québec. Il y aura aussi le journal mensuel de

Loto-Québec, Loto-Liaison, qui traitera de la tenue des Jeux du Québec à Victoriaville. Ce mensuel atteint plus de 20 000 copies.

Ligue Régionale de hockey

Le Christophe bafoue le Garage Bergeron

Victoriaville (PM) — Dans le circuit régional de hockey «Molson», le Bar-Salon Christophe a servi une magistrale râclée au Garage Bergeron par le compte de 17 à 4.

Dans l'autre rencontre, le Héroux et Allard qui occupe le premier rang avec le Bar-Salon Christophe a vaincu la Petite Buvette Saint-Paul au compte de 5 à 1.

Un match à sens unique

Le Bar-Salon Christophe n'a fait qu'une bouchée du Garage Bergeron. Le Garage Bergeron aligne de bons joueurs mais dimanche dernier, l'entraîneur de l'équipe, Yvon Bergeron, n'a pas eu la main heureuse en préférant le cerbère François Marchand à Serge Lavigne, Lavigne avait assuré le championnat de l'équipe l'an dernier.

Serge Marcotte ainsi que

Marc Henrichon avec 5 buts chacun ont donné le tempo au match. Laurier Côté avec une paire de buts, Raynald Poisson, Pierre Tremblay, Serge Dion, Denis Gauthier, Sylvain Alain et Michel Fréchette ont complété le pointage.

A un point du pinceau

Le Héroux et Allard a défait la Petite Buvette 5 à 1. Le transfuge du Héroux et Allard, Michel Luneau, a privé le cerbère Robert Carrier d'un blanchissage et ce, à la troisième période. Jean Bernard et Yvon Rheault avec une paire de buts chacun et Gaétan Moreau ont assuré le gain.

Prochaines rencontres

La Petite Buvette rencontrera le Garage Bergeron dimanche à l'aréna des Pères Clarétains à 10 h 30. Le Bar-Salon Christophe affrontera le Héroux et Allard par la suite.

Saviez-vous que...

Ottawa (Telbec) — Le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, a annoncé la nomination de 10 personnes à la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. De ce nombre, quatre sont originaires du Québec il s'agit de Mesdames Isabel Barclay-Dobell et Andrée Paradis, toutes deux de Montréal et de MM. André Vachon de Québec et Grant Woolmer de Montréal. Les nominations prennent effet immédiatement.



La Société des loteries et courses du Québec (Loto-Québec) participera aux Jeux du Québec. La semaine dernière lors d'une conférence de presse, elle a remis une contribution de 30 000 \$ aux organisateurs des Jeux. On remarque ici MM. Clément Cantin, grossiste pour

Loto-Québec, district Victoriaville, Mme Hélène Girard, vice-présidente des Jeux, André Loignon, responsable du journal «La Goudrelle» et Gérard Dion, adjoint au directeur des services de communications à Loto-Québec.

(Photo PM)

glanures

Dans le circuit de hockeyball de Warwick la semaine dernière, la Caisse pop Arthabaska - Bar Les Gémeaux a arraché une victoire de 5 à 4 des mains des Industries Victoriaville. Réal Bossé avec une paire de buts, René Houle, Yvon Pelletier et Jean-Pierre Allard ont assuré le gain. Pierre Galarneau avec un doublé, Sylvain Aubry et Luc Houle ont répliqué pour les perdants. Au deuxième match, le Val-Alain Autos - Bergeron Puits artésiens a écrasé le Transports Lacharité de Saint-Albert 6 à 1. Yves Roy et André Bourassa avec une paire de buts ainsi que Jocelyn Roux et

Ligue mixte de ballon-volant

Le Yvon Labbé auto augmente son avance

Victoriaville (PM) — Lors du dernier programme du circuit mixte de ballon-volant O'Keefe, le Yvon Labbé Auto de la section «A» a pris une avance de 6 points au premier rang de cette division à la suite d'une victoire de 3 à 1 contre le Baril Electrique.

Le Robert Provencher Construction et l'Abattoir Mailhot ont fait match nul 2 à 2.

Dans la section «B», le L.B. Extincteurs a profité de l'inertie du Dépanneur Spur pour remporter une victoire de 4 à 0.

Dans l'autre rencontre, le Bar-Salon Christophe et le Victoriaville Esso Service se sont contentés d'un verdict

nul de 2 à 2.

Classement

Dans cette section, le Yvon Labbé Auto occupe le premier rang avec 17 points. Le Robert Provencher Construction a pris le deuxième rang avec 11 points. Il partage cette deuxième place avec le Baril Electrique. L'Abattoir Mailhot ferme la marche avec 9 points.

Dans la section «B», le Bar-Salon Christophe est au premier rang avec 18 points. Le Victoriaville Esso Service est en deuxième place avec 15 points. Le L.B. Extincteurs est en troisième position avec 8 points. Le Dépanneur Spur est au dernier rang avec 7 points.

Mario Roux ont signé la victoire. Fernand Béliveau a évité le blanchissage. Au dernier match, le Canadian Tire a blanchi le Yum Yum de Warwick 3 à 0. Les compteurs ont été Yvon Constant, Robert Bouillon et Jean Sévigny.

0-0-0-0

A la suite d'une poussée des derniers instants, la Bavaroise de Warwick du circuit de hockey des Copains Labatt 50, a fait match nul 4 à 4 avec les Broncos. La Bavaroise de Warwick a marqué deux buts dans les derniers instants du match pour s'en tirer avec un verdict nul. Jacques Fortier avec un doublé, Maurice Patry et Alain Lantagne ont assuré les buts de la Bavaroise. Les compteurs des Broncos ont été Daniel Laroche avec trois buts et Pierre Moreau.

0-0-0-0

0-0-0-0

La classique annuelle des Old Timers de Drummondville aura lieu du 8 au 14 décembre prochain. Cette année, la classique regroupera 38 équipes. Les équipes des classes «A», «B» et «C» se disputeront une bourse de 2 000 \$. Le coût d'inscription est de 125 \$ par équipe. Les équipes intéressées n'ont qu'à communiquer aux numéros suivants: (819) 477-5735 ou (819) 478-0575.

0-0-0-0

Dans le circuit de hockey du président Jean-Louis Desrochers, le Placage Rustic a vaincu le Great West assurance au compte de 5 à 3. Michel Lobry avec une paire de buts ainsi que Raymond Lafleur, Ronald Huot et Marcel Brochu ont assuré la victoire. Réal Ouellette, Daniel Beauchesne et Pierre Légraré ont répliqué pour le Great West. Au second programme, le Foyer des Bois-Francis a arraché une victoire de 3 à 2 des mains du Tapis Michel

Demers. Les compteurs de l'équipe victorieuse ont été Gérard Gingras, Omer Cloutier et André Nadeau. Jacques Désilets a marqué les deux buts des perdants.

0-0-0-0

Dans le circuit de hockey «Cervoise les mordus» de Princeville, les Armatures Grondin ont défait le Huppé et Frères au compte de 5 à 2. Le Huppé et Frères subissait ainsi son premier échec de la saison. Sylvain Laroche et Daniel Grondin avec une paire de buts chacun ainsi que Rock Thiboutot ont enregistré les buts de la victoire. Gaétan Beaulieu et Christian Légraré ont répliqué pour les perdants. Au second programme, le J.E. Jutras a remporté son premier match de la saison en disposant du J.L. Sports 3 à 1. Les compteurs de l'équipe victorieuse ont été Claude Bergeron, Yvan Charest et Gaston Garneau. Lionel Gagné a évité le blanchissage pour le J.L. Sports.

0-0-0-0


Dans le circuit féminin de ballon-volant O'Keefe, les Breuvages de l'Estrée ont blanchi les Chevaliers de Colomb d'Arthabaska 4 à 0. Le Salon de coiffure XXe Siècle ainsi que le Berco et André Girouard et Fils ont fait match nul 2 à 2 avec la Boutique Linda, le Dépanneur du Parc et le Garage Ben Lamontagne.

0-0-0-0

Club RACQUETBALL VICTORINILLE enr. **Maintenant ouvert** Voir D-2



Soyen enfin libéré
Cessez de fumer



En vedette
AVEC
BEBE BOURDON
LUNDI 10 NOVEMBRE 80 12 DANSEUSES

400 livres de dynamite...



...bourdonne à votre table

HOTEL MONT ST-MICHEL ARTHABASKA

le Reno vateur
RO-NA

Tout est là!

Brique Décor 3⁹⁹

Rouge au fini antique. Carton de 24 briques couvrant env. 4 p.c. 353038



Stuc décoratif Ro-Na 7⁹⁷

Faites vous-même un motif uni ou en relief. Sac de 10 kg. 687025

Payez et emportez du 5 au 8 novembre 1980



18⁸⁸

Recouvrement mural en pin nouveau

Planches de pin de 7/16" x 4" bouvettes sur 4 faces. Longueurs assorties. 2 modèles "V-joint" ou "Boston". Surface de couvrage: 20 p.c. 940001/2



Scie circulaire 7-1/4" Skil 39⁹⁵

Moteur anti-grillage de 10 amp. Arrêt du chapeau protecteur. Modèle 574c populaire. 385031



Plafonnier de style colonial 5 branches \$65

Fini laiton antique, globes de couleur ambre imitant les vieilles lampes. Bois tourné teint noyer. 382011



Contrôle à poussoir Leviton 4²²

600 watts, 120 volts. Ajustez l'intensité de votre éclairage à volonté. 181261





Ruban à mesurer Ro-Na 8⁷⁹

Boîtier chromé, ruban jaune 19 mm (3/4") à blocage direct. Agrafe de ceinture. Longueur 5 m (16'). 185102

PAGE D-16 - L'UNION - MARDI 4 NOVEMBRE 1980

ENTREPRISES PRATTE inc.

665 Notre-Dame ouest, Victoriaville 752-4511

Québec entreprend une guerre à la paperasse

A l'occasion de la remise au gouvernement du Québec d'un mémoire sur la réduction de la paperasse piloté par l'Association des commissaires industriels du Québec (ACIQ), le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, le ministre du Revenu, M. Michel Clair, et le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, ont annoncé une série de mesures visant à éliminer un certain nombre de rapports et de formulaires administratifs, à simplifier la réglementation gouvernementale et à améliorer l'efficacité des rapports entre l'Etat et les entreprises, particulièrement les PME.

M. Landry a indiqué devant une centaine de représentants des principales associations du milieu des affaires, réunis au Salon rouge de l'Assemblée nationale, qu'un premier train de six mesures seraient mises en oeuvre dans les prochains mois. Ces mesures sont inspirées des recommandations de deux études réalisées par l'O.P.D.Q. et par un comité interministériel sous l'égide du Secrétariat au développement économique sur la paperasse et sur la réglementation. Elles rejoignent les recommandations principales soumises par l'ACIQ dans son mémoire au gouvernement.

M. Landry a d'abord révélé que neuf ministères et organismes procéderont à un premier nettoyage de leur réglementation jugée désuète ou non applicable et feront rapport au comité ministériel permanent du développement économique d'ici le 1er mai 1981.

Deuxièmement, pour empêcher la prolifération de la nouvelle réglementation, le ministre de la Justice présentera une loi encadrant le processus de réglementation qui prévoira une évaluation économique obligatoire de tout nouveau règlement proposé, en fonction d'une grille

élaborée par le secrétariat au développement économique. «Même si le poids de la réglementation existante n'est probablement pas plus lourd au Québec qu'ailleurs dans les pays industrialisés et que chacun des règlements, pris isolément, trouve une justification, il n'en demeure pas moins que toute nouvelle réglementation a des incidences directes sur les coûts de l'entreprise. Quant aux bénéfices pour l'entreprise, ils sont souvent intangibles et se manifestent à très long terme ou encore ils créent, pour certaines d'entre elles, des rentes de situations qui les placent en situation de quasi-monopole», a déclaré M. Landry.

La troisième mesure annoncée vise l'harmonisation de la réglementation existante. Selon le ministre, la pratique a démontré en effet que la responsabilité de réglementer, souvent assumée par différents ministères et organismes gouvernementaux, pouvait parfois conduire à des contraintes contradictoires imposées au public et aux entreprises. Un comité de travail relevant du secrétariat général du conseil exécutif sera donc chargé d'analyser le problème des conflits d'objectifs générés par la multiplication des instances possédant des pouvoirs de réglementation et de présenter, dans les plus brefs délais, des solutions d'harmonisation et de simplification.

Comme dernière mesure touchant la réduction de la réglementation, le ministre d'Etat au développement économique a ajouté que les réformes préconisées visaient à apporter des correctifs d'une façon urgente dans deux secteurs où celle-ci influence particulièrement l'activité économique, soit ceux de la construction et du transport routier. C'est ainsi que le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre et celui du

Transport entreprendront respectivement, en collaboration avec l'Institut national de productivité, une analyse des réglementations dans ces deux secteurs afin d'en arriver, d'ici le premier juin 1981, à leur révision complète dans un esprit d'assouplissement et de simplification des procédures et, si possible, d'élimination des clauses restrictives.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, a indiqué que le gouvernement a décidé de confier en priorité à un comité une première opération d'élimination de la paperasse. Ce comité regroupant des représentants de son ministère, de celui du Travail et de la Main-d'oeuvre et de l'O.P.D.Q., sous la coordination du secrétariat au développement économique, et auquel se joindraient des représentants du milieu des affaires, verra à proposer d'ici le 1er février 1981 une simplification et une réduction du nombre de formulaires d'aide financière prévus dans les programmes québécois (SDI, CRIQ, PME innovatrices, PECEC, PLJE, PRET, Innovation-meuble et chaussure, programme textile, vêtement, bonneterie, etc.).

Pour sa part, le ministre du Revenu, M. Michel Clair, a révélé que son ministère amorcera une réforme qui améliorera sensiblement les services aux petites et moyennes entreprises notamment. En effet, le ministre du Revenu, afin de se rapprocher des contribuables québécois (particuliers et entreprises), s'apprete à mettre sur pied

une nouvelle direction générale du service au public. Celle-ci aura pour tâche principale de simplifier tous les messages et formulaires émis par le ministère, de fournir au public corporatif et particulier tous les renseignements qui lui sont nécessaires, de recevoir les plaintes et d'en faire le suivi. Enfin, elle mettra sur pied un service de rédaction de bulletins d'interprétation, élément important d'une meilleure compréhension des lois fiscales par les contribuables corporatifs. M. Clair a précisé que ses fonctionnaires ont déjà accompli un travail considérable en rapport avec ce nouveau mandat. M. Landry a révélé par ailleurs que le gouvernement songeait sérieusement à mettre sur pied en plus du réseau existant de Communication-Québec un service spécial d'information à l'intention des PME où celles-ci, par un simple appel téléphonique, pourraient être dirigées vers la personne susceptible de solutionner leur problème, qu'il s'agisse de présenter une demande d'aide financière ou de se conformer à un règlement sur la protection de l'environnement.

En conclusion, les trois ministres ont abondé dans le

même sens en soulignant que ces gestes concrets démontreraient la volonté du gouvernement de

s'attaquer à l'un des objectifs majeurs de la présente décennie, celui d'humaniser les services publics.

OFFRE D'EMPLOI

Secrétaire avec expérience pour l'ouverture d'une nouvelle compagnie, doit être bilingue, apparence soignée.

Pour entrevue: 357-9706

Couturières demandées

Bonnes couturières demandées, pour travail à la maison, sur machine industrielle ordinaire (plain) travail sur vêtements d'enfants, nous pouvons vous fournir la machine si nécessaire.

Inf.: 1-356-2016

entre 17 h et 19 h, demandez Serge

VOULEZ-VOUS GAGNER UN REVENU D'EXECUTIF?

Une compagnie internationale requiert des stagiaires à la gérance pour une position immédiate.

Aucune expérience nécessaire. Trois semaines d'entraînement avec dépenses payées. Opportunité de promotion à une gérance dans trois mois. Ses positions comportent tous les avantages sociaux en plus d'un excellent plan de pension. Possibilité de revenu entre \$25,000. et \$35,000. selon vos qualifications.

Etre très ambitieux. Posséder une bonne voiture et prêt à voyager. Posséder un certificat de secondaire IV ou l'équivalent.

Pour rendez-vous
appelez immédiatement
758-0533
Pierre Daviau

OCCASION UNIQUE

Nouveau concept financier pour le consommateur
concessions disponibles
personnes dynamiques
revenu: **\$50,000+**
avec potentiel illimité
à votre compte

(514) 871-1828
M. Robert Thérout

SUPERCHÈQUE

Bureau du président

AVIS PUBLIC

La Régie des permis d'alcool du Québec a la responsabilité de faire des règlements concernant les normes relatives à la publicité sur la vente de boissons alcooliques.

En vue de la préparation de cette réglementation et pour compléter la documentation déjà soumise lors de la préparation de la Loi sur les permis d'alcool, la Régie invite toute personne ou tout groupe intéressé à lui soumettre avant le 1er décembre 1980 un bref document résumant sa position sur cette question.

La Régie pourra ensuite inviter ceux qui ont présenté les documents les plus caractéristiques à expliquer leur position lors d'audiences publiques qui seront tenues le 4 décembre au Bureau de la Régie à Montréal à la chambre 9. 224, 1, rue Notre-Dame est et le 9 décembre à Québec au 125, rue Dalhousie.

Le président et directeur général,
Ghislain K. Laflamme, avocat
Québec, le 27 octobre 1980

758-7374



tel-aide

VICTORIAVILLE et REGION

758-7374

Au tournoi provincial de ballon sur glace, classe "B"

Le Garage J. Leblanc s'incline en finale

Ham-Nord (GAV) — Dimanche soir dernier, à l'aréna des Pères Clarétains de Victoriaville, l'équipe de ballon-balai Garage J. Leblanc a réussi à se rendre en grande finale de la classe «B».

En quart de finale contre le Sainte-Séraphine, les compteurs Pierre Picard et André Pouliot ont assuré la

victoire au compte de 2 à 1.

Par la suite, le Garage J. Leblanc a défait la Brasserie Acier de Contrecoeur avec un pointage de 4-1. Yvon Guay, Christian Morin et Alain Nolet (2 buts) ont conduit les leurs en grande finale.

Enfin, dans la dernière rencontre, le Garage J. Leblanc a dû s'incliner

devant le L.P. Therrien de Victoriaville qui l'emportait 2 à 0. Malgré leur défaite, les

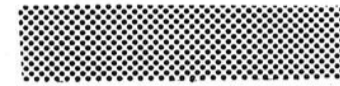
porte-couleurs de Ham-Nord ont mérité un trophée et une bourse de 125 \$.



Saviez-vous que...

— On appelle Loi de Newton la loi de la gravitation universelle, selon laquelle les corps massifs s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance.

Dictionnaire de l'astrologie - article «Loi de Newton» - Larousse.



CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'ARTHABASKA NO:415-02-000332-80 DANS LA COUR PROVINCIALE FIRESTONE CANADA INC. DEMANDERESSE DONALD GRIMARD DEFENDEUR

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus à Village, St-Samuel de -Horton le 14e jour de novembre 1980 à 1:30 de l'après-midi, savoir: 1 Doge 1974, 4 portes, licence 79,278-P-492 LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à Arthabaska ce 3e jour de novembre 1980 Michel Boucher, huissier.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'ARTHABASKA NO:415-02-000799-80 DANS LA COUR PROVINCIALE F. HAMEL INC, demandeur VS MICHEL BRUNEAU, défendeur. AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT donné que les effets du défendeur saisis en cette cause seront vendus à 4 rue St-Joseph, à Warwick, le 19e jour de novembre 1980, à 13.00 savoir: 1 écran géant, 1 vidéo-cassettes Zénith. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à Arthabaska, ce 3e jour de novembre 1980. Michel Boucher, huissier Mes Baril, Bélie, Lassonde, Roy & Neault, proc.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'ARTHABASKA NO:41502-000670-80 DANS LA COUR PROVINCIALE L.DROLET & FILS INC. DEMANDERESSE REMISEX (1977) INC. DEFENDERESSE AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT donné que les effets mobiliers de la défenderesse saisis en cette cause seront vendus à 75 route 263 nord à Princeville le 15e jour de novembre 1980 à 10:30 de l'avant-midi, savoir: 2 remises: 1 normande, 1 française. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à Arthabaska ce 3e jour de novembre 1980. Michel Boucher, huissier, Mes Moisan, Bellavance, Aubert, Lemelin Als, proc.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'ARTHABASKA NO:415-02-252-80 DANS LA COUR PROVINCIALE GILLIS BOISCLAIR ENR, demandeur. REAL PARENT défendeur.

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus à 535 rue St-Jacques est, à Princeville le 18e jour de novembre 1980 à 1:30 de l'après-midi, savoir: camion de marque Dodge 1978, série no:M17BE853010014 LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à Arthabaska ce 3e jour de novembre 1980, Michel Boucher, huissier, Mes Baril, Bélie, Lassonde, Roy & Neault, proc.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'ARTHABASKA NO:415-02-000429-80 DANS LA COUR PROVINCIALE FER & METAUX DES BOIS-FRANCS INC. DEMANDERESSE LAVAL GINGRAS DEFENDEUR

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus à Grand Galop, route Grande-Ligne à St-Rosaire le 17e jour de novembre 1980 à 1:30 de l'après-midi, savoir: 3 voitures 4 roues, 8 roues simples 1 sleigh fermée, 1vlelle pomte, 1 sleigh tous antiques. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à Arthabaska ce 3e jour de novembre 1980. Michel Boucher, huissier, Mes Moisan, Bellavance, Aubert, Lemelin als, proc.

AVIS

LA CAISSE POPULAIRE DE DAVALUYVILLE, propriétaire de la maison située au 348, rue Principale, Daveluyville, comté Arthabaska, offre cette dernière en vente.

A cet effet, toute personne intéressée d'acquiescer la susdite maison (non pas le terrain sur lequel elle se trouve) devra présenter, à la Caisse populaire de Daveluyville, au directeur, avant le 14 novembre 1980 (12 heures), le prix offert pour acquiescer la susdite maison et pour la déménager du lieu où elle se trouve présentement et ce au plus tard le 15 décembre 1980; aux conditions inscrites au contrat de vente à intervenir.

La Caisse populaire de Daveluyville se réserve expressément le droit d'accepter la soumission qui lui conviendra le mieux, sans que ce soit nécessairement la plus haute.

DONNE A DAVALUYVILLE, ce dixième jour d'octobre mil neuf cent quatre-vingt.

Denis Girouard, directeur

SECRETAIRE-COMPTABLE

Un défi est lancé à la personne qui:

- Aime le travail de secrétariat ainsi que le travail diversifié de bureau.
- Possède des aptitudes particulières au niveau des chiffres comptables.
- Aime prendre de l'initiative
- Possède le sens des responsabilités et de l'orientation

Lieu de travail: Victoriaville
Exigences: niveau collégial
D.E.C./ administration
ou l'expérience pertinente
Rémunération: selon qualifications

Pour renseignements supplémentaires 752-6822
faire parvenir curriculum vitae avec
photographie récente à: Mlle J. Bergeron
C.P. 130 B
Victoriaville

APPEL D'OFFRES

"DENEIGEMENT DES PATINOIRES EXTERIEURES"

La Ville de Victoriaville recevra jusqu'au 16 novembre 1980 à 15 h 00, des offres cachetées et portant mention "Offre pour l'enlèvement de la neige sur les patinoires extérieures", au Service de Loisirs, 19 rue Des Forges, Victoriaville.

RENSEIGNEMENTS

- La période de l'enlèvement de la neige s'étend du 8 décembre 80 au 8 mars 81, et pour le lac du 2 janvier au 8 mars 81;

- L'entrepreneur devra procéder à l'enlèvement de la neige aussitôt que se termine une chute de neige de plus de 1.5" (un pouce et demi);

- Il y a sept (7) patinoires de 60' X 130' avec bandes et une (1) patinoire paysagère (sur le lac) de 15' de large sur 1,000' de long environ et sans bande.

SITE DES PATINOIRES

- Parc Amitié, rue Dunant
- Parc Des Forges, rue Académie
- Parc Terre des Jeunes, avenue des Nations
- Secteur Sainte-Famille, rue St-Denis
- Secteur Mgr Milot, rue Gagné
- Parc Bellevue, secteur Belvédère, rue Jeanne-Mance, Arthabaska (2)
- Le lac (barrage-réservoir) entrée côté ouest du lac

- Une copie de l'assurance responsabilité publique devra être fournie avec le dépôt de l'offre;

- La Ville ne s'engage pas nécessairement à considérer l'une ou l'autre des offres faites.

Jacques Dumoulin
directeur
Service de Loisirs
et des Parcs

Province de Québec
Commission scolaire Prince-Daveluy



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par les soussignés, à tous les propriétaires de biens-fonds de la commission scolaire Prince-Daveluy et de la commission scolaire des Bois-Francis - secteur Prince-Daveluy, que le rôle de perception des taxes scolaires 1980-81 sera déposé au bureau du responsable des taxes, situé au 50, rue St-Charles à Princeville, le 4 novembre 1980, où il pourra être examiné par les intéressés pendant quinze (15) jours à compter de cette date.

Durant cette période de quinze (15) jours, tout contribuable intéressé peut porter plainte par écrit au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué avec ou sans amendement, à la session des commissaires de la commission scolaire Prince-Daveluy qui sera tenue le 26e jour du mois de novembre 1980 à 20 heures, au lieu ordinaire des séances et à la session des commissaires de la commission scolaire régionale des Bois-Francis qui sera tenue le 24e jour du mois de novembre 1980 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances.

A compter du 26 novembre 1980, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes au bureau de la commission scolaire Prince-Daveluy, au 50, rue St-Charles à Princeville, sans avis ultérieur dans les vingt (20) jours qui suivront celui de l'homologation dudit rôle de perception.

Donné à Princeville, ce 4e jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt (1980).

Jean-Paul Croteau
Directeur général
C.S.R. des Bois-Francis

Jean-Yves Mailhot
Secrétaire général
C.S. Prince-Daveluy

SECRETAIRE-TRESORIER A TEMPS PARTIEL

La Corporation municipale du Canton de Warwick est à la recherche d'un secrétaire-trésorier à temps partiel

TACHES

- Secrétariat général
- Tenue de livres
- Rédaction des procès-verbaux

EXIGENCES

- Une expérience en comptabilité serait un atout apprécié
- Salaire à discuter selon compétence

Les intéressés devront faire parvenir leur "curriculum vitae" au secrétaire de la municipalité du Canton de Warwick, 45-B, route 116, Warwick, Qué., au plus tard le 17 novembre 1980.

Canton de Warwick
Jean-Guy Laroche
Secrétaire-trésorier

11-11-80

La Loi 107: les changements qu'il faut connaître dès maintenant

Le 1er octobre 1980 représentait pour les quelque 1 000 000 de propriétaires et locataires du Québec un moment important: ce jour était en effet ponctué par l'entrée en vigueur de la Loi 107, créant la nouvelle Régie du logement, qui modifie de façon sensible les règles du jeu en matière de bail résidentiel.

Les changements sont nombreux, parfois de taille. Ces changements, cependant, n'ont pas tous une portée immédiate pour la très grande majorité des propriétaires et locataires pour qui l'essentiel des relations se joue au cours de la période du renouvellement ou de la signature du bail, soit à partir de janvier.

Voici donc, brièvement décrites, les nouveautés que tous se doivent de connaître dès maintenant.

La Régie du logement: le nouvel organisme s'occupant des relations propriétaire-locataire

Depuis le 1er octobre, c'est à la Régie du logement que doivent s'adresser propriétaires et locataires pour formuler la plupart des demandes relatives au bail d'un logement résidentiel.

La nouvelle loi confère à la Régie du logement une juridiction très étendue en matière de logement.

D'abord, elle accorde à cette organisme une juridiction exclusive sur toute demande relative au bail d'un logement, lorsque la somme réclamée ne dépasse pas le montant de la compétence de la Cour provinciale (actuellement 6 000 \$). Ceci inclut les matières qui étaient jusqu'à ce jour du ressort de la division des petites créances de cette cour (500 \$ ou moins).

Elle confie également à la Régie du logement juridiction exclusive sur certaines autres demandes relatives au bail, telles: la fixation du loyer, la reprise de possession d'un logement, la subdivision ou le changement d'affectation d'un logement, les demandes relatives à des immeubles d'habitation à loyer modique, et ceci, quelque soit le montant en litige.

Finalement, elle attribue à la Régie une juridiction exclusive sur certaines matières relatives à la conservation des logements. Elles sont de trois types: démolition d'un logement, aliénation d'un immeuble

dans un ensemble immobilier et transformation d'immeubles en copropriété. **La démolition d'immeubles**

En matière de démolition d'un logement, la Loi 107 introduit une optique nouvelle: le rôle de contrôler les démolitions est en effet d'abord dévolu aux municipalités qui pourront adopter une réglementation à cette fin.

La Régie du logement n'interviendra qu'en l'absence de réglementation municipale, mais seulement pour les immeubles résidentiels occupés par un ou des locataires et à la demande d'un de ces locataires.

La transformation en copropriété (condominium)

La Loi 107 prévoit que celui qui veut transformer le statut d'un immeuble en copropriété devra en demander l'autorisation à la Régie du logement. La Régie accordera son autorisation en fonction de critères qui seront déterminés par règlement du gouvernement.

Cependant l'interdiction de transformer en copropriété qui existe actuellement subsistera peut-être un certain temps après l'entrée en vigueur de la loi. En effet, un article de la loi prévoit qu'aucune autorisation ne sera accordée tant que le règlement ne sera pas adopté.

Ajouts aux obligations des propriétaires et des locataires

La Loi 107, qui veut établir un équilibre entre les droits du propriétaires et ceux du locataire, définit de nouvelles obligations concernant le bail d'un logement.

Au chapitre des obligations du locataire, énumérons quelques nouveautés. Le locataire ne pourra permettre le surpeuplement de son logement. Il est tenu de se conformer aux obligations qui lui sont imposées par la loi ou par règlement municipal ou autre concernant la sécurité ou la salubrité d'un logement. Ces obligations font partie du bail. Il devra, en outre, aviser son propriétaire de toute défectuosité ou détérioration substantielle du logement. A la fin de son bail, il devra laisser le logement libre de tous effets mobiliers; s'il en laisse dans les lieux, le propriétaire pourra s'adresser à la Régie

pour être autorisé à en disposer, à moins qu'ils ne soient sans valeur.

Pour ce qui est des nouvelles obligations du propriétaire, mentionnons celle d'aviser son locataire par écrit, au moins dix jours avant d'effectuer des réparations ou des améliorations majeures, à moins, bien sûr, qu'il n'y ait urgence. Si une période d'évacuation excédant une semaine est requise pour l'exécution des travaux, l'avis devra être remis au locataire un mois avant. Le locataire pourra, dans les dix jours de la réception de l'avis, demander à la Régie du logement de modifier ou de supprimer une ou des conditions dans lesquelles les travaux s'effectueront, lorsqu'il les juge abusives.

Local impropre à l'habitation

Un locataire qui occupe un logement considéré comme impropre à l'habitation,

c'est-à-dire qui représente une menace sérieuse pour la santé et la sécurité de ses occupants, peut abandonner les lieux. Ce locataire devra néanmoins aviser son propriétaire avant ou dans les dix jours de son départ. Il n'est alors pas tenu de payer le loyer tant et aussi longtemps que le logement demeure impropre à l'habitation, sauf s'il y a faute de sa part.

Les recours pour obtenir l'exécution d'une obligation inscrite au bail

La Loi 107 prévoit différents recours pour forcer l'une ou l'autre des parties liées par un bail, propriétaire et locataire, à respecter ses obligations.

Les recours que pourra exercer le locataire sont les suivants:

- la résiliation du bail, si l'inexécution cause un préjudice sérieux au locataire;
- l'exécution en nature,

dans les cas qui le permettent;

- demande de remboursement pour dommages encourus (dommages-intérêts);

- la retenue du loyer: le locataire devra cependant demander l'autorisation à la Régie du logement de retenir son loyer; celle-ci déterminera alors le montant et les conditions de la retenue du loyer, de même que la somme que le locataire est autorisé à déboursier;

- la diminution du loyer;
- le dépôt du loyer à la Régie du logement; en ce cas, le locataire devra en aviser préalablement son propriétaire.

Le propriétaire pourra lui aussi forcer son locataire à respecter ses obligations. Les recours suivants sont ainsi prévus:


- l'exécution en nature, dans les cas qui le permettent;
- demande de rem-

boursement pour dommages encourus (dommages-intérêts), à titre d'exemple, le rôle dévolu à la Régie du logement pour ce qui est du bail d'un logement à loyer modique; ou encore les nouvelles dispositions relatives au droit - ou à l'échec au droit - au maintien dans les lieux; sans oublier, finalement, le train des modifications concernant le renouvellement ou la signature du bail. Ces éléments feront l'objet de communications ultérieures.

- la résiliation du bail, si l'inexécution cause un préjudice sérieux au propriétaire ou aux autres occupants;

- la résiliation du bail, si le locataire est en retard de plus de trois semaines dans le paiement de son loyer.

La Loi 107 inscrit certes encore plusieurs autres nouveautés dans le champ des relations propriétaires-locataires. Qu'il suffise de

 Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS Richmond


DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 1 est, rue Notre-Dame, suite 9.200 Montréal, Québec H2Y 1B6

Nom du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
HOULE, Rolande	2 restaurants/ 1 bar/	13, Houle (Domaine Mon Repos) St-Albert-de-Warwick (Paroisse)
DION, Jean-Marie Pour le bénéfice de: lui-même et Gisèle M. Dion.	(1) restaurant	641, Bois-Francis sud Arthabaska (ville)

Le président et directeur général
Ghislain K. Laflamme, avocat

 Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS Arthabaska

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 1 est, rue Notre-Dame, suite 9.200, Montréal, Québec H2Y 1B6

NOM DU REQUERANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
MICHAUD, Clément	1 épicerie	103, St-Jean-Baptiste Victoriaville (ville)

Le président et directeur général
Ghislain K. Laflamme, avocat

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COUR NO 415-11-000057-80
Surintendant No 013248

COUR SUPERIEURE
"En faillite"

Dans l'affaire de la faillite de:
Jocelyn ROBERGE, contremaitre
53, rang Angers
Ste-Victoire
Cté Arthabaska, Qué. JOG 1T0

Avis est par les présentes donné que Jocelyn ROBERGE, contremaitre, de Ste-Victoire, Qué., a fait une cession le 29e jour d'octobre 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14e jour de novembre 1980, à 10 h 30 de l'avant-midi, au bureau du syndic Jean Roy, 110, rue Laurier est, à Arthabaska, dans la province de Québec.
Daté d'Arthabaska, Qué., ce 31e jour d'octobre 1980.
JEAN ROY, C.A.,
Syndic.

Bureau du syndic:
110, rue Laurier est
Arthabaska, Qué.
G6P 6R1

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'ARTHABASKA
VILLE DE PRINCEVILLE

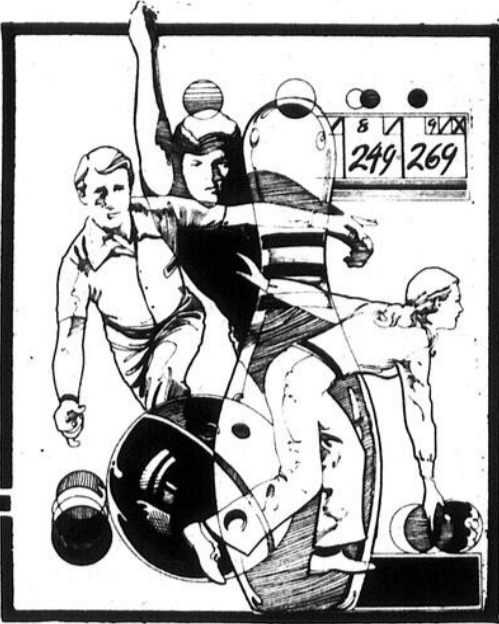
AVIS PUBLIC

Avis public vous est par les présentes donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier que, lors de la séance tenue le 22 octobre 1980, les membres du conseil ont adopté le règlement numéro 345 décrétant la rémunération des membres du conseil.

Le règlement numéro 345 se résume comme suit:

- La Loi des Cités et Villes accorde une rémunération annuelle au maire de \$2,696.40 et de \$898.80 aux conseillers.
- Une rémunération annuelle additionnelle de \$3,090.00 pour le maire et de \$1,030.00 pour les conseillers, indexée annuellement selon les dispositions de l'article 65.4 de la Loi des Cités et Villes est fixée par ce règlement.

Ledit règlement est déposé au bureau du soussigné à la disposition des contribuables qui pourront en prendre connaissance durant les heures de bureau.
Donné à Princeville, ce 30 octobre 1980.
Fernand Poiré, sec.-trésorier



Ligue Molson

Le Victo Marine, dépositaire Subaru a fait match nul 2 à 2 avec l'Épicerie «Mon Marché public». Les Excavations Gabriel Caouette a défait le Métal B.D.L. 3 à 1. Nicole Dubuc avec un simple de 151 et Doris Nadeau avec un triple de 388 se sont divisés les honneurs de la soirée. Jean-Marie Gauthier avec un simple de 157 et Louis Lafleur avec un triple de 364 se sont partagé les honneurs masculins. Au classement, le Victo Marine, dépositaire Subaru, occupe le premier rang avec 17 points. Les autres équipes en lice sont les Excavations Gabriel Caouette avec 15 points, l'Épicerie Mon Marché public avec 13 points et le Métal B.D.L. avec 11 points.

Ligue du mercredi

Les quatre rencontres se sont terminées par des pointages identiques. Les Serres Lambert, le Normand Doucet ainsi que le Vic Métal corp. et le J.E. Lallier et Fils ont vaincu le Pavage LaSalle, les Soudures Thibodeau, le Petit Baril et le Studio Bédard 3 à 1. Micheline Plante avec un simple de 171 et Denise Gauthier avec un triple de 403 ont été les meilleures quilleuses. Bruno Pépin avec un simple de 147 et Sarto Lecours avec un triple de 379 se sont partagés les honneurs masculins.

Ligue du jeudi

Le Renaud Moreau et le Gaétan Roux ont disposé du Raymond Moreau et du Louiselle Alain 3 à 1. Le Réjean Martel a blanchi le Daniel Laine 4 à 0. Line Moreau a été la meilleure quilleuse avec un simple de 158 et un triple de 378. Renaud Moreau avec un simple de 190 a partagé les honneurs du meilleur triple avec Gaétan Roux soit 495. Le Louiselle Alain se retrouve au premier rang du classement avec 19 points. Les autres formations sont le Réjean Martel avec 18 points, le Raymond Moreau avec 17 points, le Renaud Moreau ainsi que le Daniel Laine et le Gaétan Roux avec 14 points chacun.

Ligue des Gageurs O'Keefe

Le Réjean Boisvert et le Claude Cormier ont blanchi

le restaurant Francis et les Fondations Normand Labbé 4 à 0. Le Buffet Notre-Dame a défait le Gérard Dumont 3 à 1. Gérard Carrier a été la vedette de la soirée avec un simple de 224 et un triple de 545. Au classement, le Serge Bergeron est au premier rang avec 24 points. Le Gérard Dumont occupe la deuxième place avec 18 points. Les autres équipes sont le Claude Cormier et le Restaurant Francis avec 16 points, les Fondations Normand Labbé avec 15 points et le Buffet Notre-Dame avec 7 points.

Ligue des Voltigeurs O'Keefe

Le Maxime Pizza et le Verger des Horizons ont blanchi le Machinéco et le Nettoyeur Saint-François 4 à 0. Le Victoriaville auto-lave a vaincu le Serge Ratté 3 à 1. Lise Rondeau avec un simple de 164 et Claudette Moreau avec un triple de 392 se sont partagé les honneurs féminins. Gilles Labonté a été le meilleur quilleur avec un simple de 197 et un triple de 519. Le Maxime Pizza occupe la première place au classement avec 19 points. Les autres formations sont le Serge Ratté avec 18 points, le Verger des Horizons avec 15 points, le Nettoyeur Saint-François avec 12 points ainsi que le Machinéco et le Victoriaville auto-lave avec 10 points chacun.

Ligue de quilles O'Keefe

Le Nettoyeur Saint-François et le Floriant Hamel ont blanchi le Marché Notre-Dame et le Journal «La Nouvelle» 4 à 0. Le H.P. Cyrenne Limitée a défait le Magella Turcotte 3 à 1. Pierre Caron avec un simple de 177 et un triple de 455 ont été les meilleurs quilleurs. Au classement, le Musique Victo est en première position avec 18 points. Les autres formations sont le Floriant Hamel avec 17 points, le H.P. Cyrenne Limitée avec 16 points, le Journal «La Nouvelle» avec 13 points, le Magella Turcotte avec 13 points également et le Marché Notre-Dame avec 7 points.

Ligue de grosses quilles O'Keefe

Le Bar-Salon Christophe et le André Cloutier ont blanchi

le Restaurant Chez Bert et les Produits Gano 4 à 0. Le Yvon Thibeau Inc. a arraché une victoire de 3 à 1 des mains de l'Abattoir Mailhot. Paul Belleau et Rock Lafrance ont réussi le meilleur simple soit 207. André Crochétière a réussi le meilleur triple soit 577. Le Yvon Thibeau Inc. est en première place avec 21 points. Le Restaurant Chez Bert occupe le deuxième rang avec 18 points. Le Bar-Salon Christophe est au troisième rang avec 16 points. Les autres équipes sont l'Abattoir Mailhot et le André Cloutier avec 14 points chacun et les Produits Gano avec 13 points.

Ligue des Bois-Francis

Le Claude Gaudet et le J.P. Roux ont blanchi le René Marcoux et le Michel Lauzière au compte de 4 à 0. Le André Langlois a disposé du Pierre Lambert 3 à 1. Louisette Lambert avec un simple de 140 et un triple de 398 a été la vedette féminine du circuit. Michel Lauzière avec un simple de 174 et Réjean Boisvert avec un triple de 414 se sont partagé les honneurs masculins. Le Michel Lauzière est au premier rang avec 16 points. Les autres équipes sont le René Marcoux et le J.P. Roux avec 13 points, le Pierre Lambert et le André Langlois avec 11 points et le Claude Gaudet avec 8 points.

Dans le circuit mixte Labatt 50, le Chez Hervé a blanchi le Yvon Thibeau 4 à 0. La Boutique Arlequin et les Gravures Victo ont défait le Marché public et le Restaurant Jardin des Bois-Francis 3 à 1. Nicole Luneau avec un simple de 192 et Jacinthe Tremblay avec un triple de 488 se sont partagé les honneurs de la soirée. P.-A. Thibeau avec un simple de 202 et André Chauvette avec un triple de 526 ont été les meilleurs quilleurs. Au classement, le Chez Hervé occupe le premier rang avec 21 points. Les autres équipes sont le Yvon Thibeau avec 19 points, la Boutique Arlequin avec 18 points, le Marché public avec 14 points, le Restaurant Jardin des Bois-Francis avec 13 points et les Gravures Victo avec 11 points.

Ligue du lundi

Le Victoriaville Marine et le Marché A. Deshaies et Fils ont blanchi le Ratté et Fils et le Bar Western au compte de 4 à 0. La Fromagerie Côté et le Club Colonial ont défait le Warwick Auto Parts et le Garage Alain Dauphinois au compte de 3 à 1. Céline Jackson avec un simple de 158 et un triple de 383 ainsi que Gilles Cloutier avec un simple de 171 et un triple de 461 ont été les vedettes de la soirée.

Ligue Labatt Légère

La Pâtisserie Forêt noire et les Couvertures provinciales ont blanchi le Garage Maurice Châteauneuf et le Dépanneur libre service

B.P. 4 à 0. Le Garage Gaétan Saint-Cyr a eu raison du S.A.R. Automotives Inc. au compte de 3 à 1. Suzanne Blanchet a été la meilleure quilleuse de la soirée avec un simple de 130 et un triple de 338. Jean-Marie Houle avec un simple de 158 et Guy Huppé avec un triple de 387 ont été les vedettes du programme. La Pâtisserie Forêt noire occupe le premier rang avec 18 points. Les autres équipes en lice sont le Garage Gaétan Saint-Cyr avec 15 points, le Dépanneur libre service B.P. avec 14 points, les Couvertures provinciales avec 13 points, le S.C.A. Automotives avec 12 points et le Garage Maurice Châteauneuf avec 12 points.

Ligue Labatt Bleu

Les trois rencontres se sont terminées par des pointages identiques. La Plomberie Bernard et Fils ainsi que les Viandes Victoria et le Dépanneur Serge ont défait le Magasin des Cultivateurs, le Comptoir 9 à 11 et le Frigo Libre Service 3 à 1. Nicole Luneau a obtenu le meilleur simple et le meilleur triple soit 199 et 509. Denis Rivard a été le meilleur quilleur avec un simple de 227 et un triple de 513. La Plomberie Bernard est au premier rang avec 19 points. Les Viandes Victoria est en deuxième place avec 18 points. Les autres équipes sont le Frigo Libre Service avec 16 points, le Dépanneur Serge avec 14 points, le Comptoir 9 à 11 avec 10 points et le Magasin des

Cultivateurs avec 7 points.

Ligue Sainte-Famille

Dans la section masculine, les Aigles d'Or ainsi que les Alouettes ont blanchi le Vic Autorama et les Loisirs 4 à 0. Le Levasseur Construction et le Roger Laroche TV ont fait match nul 2 à 2. Gérald Cloutier a été la vedette avec un simple de 197 et un triple de 503. Dans la section féminine, les Etoiles ont défait les Braves 3 à 1. Le Rouli-Roulant a blanchi les Étoiles 4 à 0. Les Fleurs de Lys et le Yé-Yé ont fait match nul 2 à 2. Claire Nadeau avec un simple de 210 et Pierrette Dupont avec un triple de 425 se sont partagé les honneurs de la section féminine.

Ligue des Amateurs

Quatre joueurs du Câblevision prennent la pôle

Victoriaville (PM) — Le Vic Store Fixtures de la ligue de hockey des Amateurs a arraché une victoire de 7 à 6 des mains du Maxime Pizza. Raymond Sévigny avec un doublé a dirigé l'attaque de l'équipe gagnante.

René Laroche, Robert Chamberland, Benoît Tardif, Marcel Giguère et René Brisson ont complété le pointage. Jacques Lefebvre avec une paire de buts ainsi que Serge Camiré, Michel Poulin, André Bélanger et Jacques Allaire ont répliqué pour les perdants.

Au second programme, le Câblevision a évincé le Frigo 6 à 1. Jacques Gauthier avec le tour du chapeau a signé la victoire. Denis Gauthier, Christian Marcoux et Gérald Simoneau ont assuré les autres buts du gain. Michel Prince a évité le blanchissage pour les siens.

Classement

Après cinq semaines d'activités, le Câblevision occupe le premier rang avec 8 points. Le Vic Store Fixtures et le Maxime Pizza se partagent le deuxième rang avec 5 points chacun. Le Frigo ferme la marche avec 2 points.

Chez les marqueurs, les frères Jacques et Denis Gauthier se partagent la première place avec une fiche de 19 points chacun. Gérald Simoneau et Michel Mailhot occupent le deuxième rang avec 10 points chacun. Ces quatre joueurs évoluent pour le Câblevision. Claude Boucher et Robert Chamberland sont en troisième place avec 9 points chacun. Jean-Guy Rondeau et Marcel Giguère sont en quatrième place avec 8 points chacun. Jacques Lefebvre et Michel

Prince occupent le cinquième rang avec 6 points.

Chez les gardiens de but, Serge Lavigne du Câblevision est en première place avec une moyenne de 2.40. Jean-Guy Ancil du Vic Store

Fixtures est au deuxième rang avec une moyenne de 5,00. Jean Camiré du Maxime Pizza est en troisième place avec une moyenne de 5,20. Roger Bernier du Frigo est en dernière position avec une moyenne de 7,40.

Ligue des Bons Vivants

Le Petit Baril évince le Pépin et Fortin

Victoriaville (PM) — Dans le premier match de la ligue de hockey des Bons Vivants O'Keefe, le Petit Baril a évincé le Pépin et Fortin au compte de 7 à 3.

A la première période, le Petit Baril commença en lion en marquant trois buts. Le Pépin et Fortin a répliqué avec un seul but.

Au deuxième engagement, les deux équipes ont marqué deux buts chacune. Cependant, le Petit Baril menait le bal 5 à 3.

Au dernier tiers, le Petit Baril ajouta deux autres buts à sa fiche pour ainsi déclasser le Pépin et Fortin au compte de 7 à 3.

Raymond Brochu avec le tour du chapeau a été la vedette des vainqueurs. Bernard Roux avec une paire de buts, Claude Allard et Michel Blouin ont complété le pointage. Les compteurs du Pépin et Fortin ont été Jean Huppé, Yves Boucher et Jacques

Houle.

Autre victoire du Bert

Le Restaurant Chez Bert a capitalisé les deux premières périodes en marquant 7 buts pour ainsi vaincre le club Saint-Paul au compte de 8 à 4.

Ce n'est qu'à la deuxième période que le club Saint-Paul a réussi à briser la glace.

Au dernier tiers, le club Saint-Paul s'est ressaisi et a contré les attaques du Restaurant Chez Bert. Lors de cette période, le club Saint-Paul a percé la défensive adverse pour marquer trois buts contre un seul pour le Restaurant Chez Bert.

Denis Boissonneault avec le tour du chapeau, Michel Ringette avec un doublé, Marcel Côté, Denis Houle et Jean-Paul Houle ont assuré la victoire. Jean Morin avec une paire de buts et Mario Allaire ont répliqué pour les perdants.



pleins feux sur le cégep de victoriaville

En plus du service de santé

La Semaine nationale de l'accueil des handicapés au collégial

Etant donné que le Cégep de Victoriaville se trouve présentement en pleine Semaine de la santé et que le dicton dit qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, j'ai donc décidé d'axer cet article sur le même sujet. Pour se faire, je vous parlerai du service de santé du Collège et d'une autre activité qui, bien qu'elle se juxtapose à la Semaine de la santé, ne lui nuit nullement, bien au contraire. Il s'agit de la Semaine nationale de l'accueil des handicapés au collégial.

La Semaine nationale de l'accueil des handicapés au collégial

Ce sont le ministère de l'Éducation et le ministère des Affaires sociales qui conjointement ont décrété la semaine du 3 au 7 novembre comme Semaine nationale de l'accueil des handicapés au collégial. Vu que ce fait constitue une première provinciale, les actions tentées cette semaine dans le cadre de cet événement comporteront, plutôt qu'une véritable offensive, une approche de sensibilisation et une amorce de réflexion sur toute la question de la présence des handicapés au collégial.

Ces mêmes actions se joueront sur plusieurs plans. Sur le plan local, des personnes handicapées ainsi que des membres du personnel du Cégep de Victoriaville se sont penchées sur les

besoins des handicapés, sur leur présence ou leur absence au niveau collégial de même que sur le support matériel, affectif et psychologique favorisant une plus grande accessibilité de ces derniers au collégial. Soulignons le fait que le Collège a déjà procédé aux modifications physiques facilitant la présence et l'accès de certains types de handicapés (handicapés de la vue, paraplégiques). Parmi ces derniers, quelques-uns ont déjà suivi avec succès des études au Cégep de Victoriaville et il est possible que d'autres le fassent dans un futur plus ou moins éloigné.

Sur le plan provincial, plusieurs autres collèges participeront également, chacun à leur manière, à faire en sorte que les objectifs de la semaine soient en tout ou en partie atteints. Globalement, il y a deux objectifs majeurs qui s'appliquent aux participants. Le premier vise à sensibiliser les étudiants, les professeurs, les professionnels non-enseignants, les administrateurs ainsi que la population de la région sur trois points: les besoins spécifiques des étudiants handicapés au Collège, les conditions d'accessibilité et d'accueil qui prévalent à leur endroit, tant ceux qui sont déjà au Collège que ceux qui n'y sont pas à cause des barrières de toutes

sortes, et enfin les attitudes, les pratiques et les structures susceptibles d'accroître l'accessibilité des études collégiales aux handicapés et d'améliorer leurs conditions d'accueil.

Le deuxième désire inciter les collèges à se donner des politiques, des objectifs et des structures susceptibles d'affirmer «le préjugé favorable» à l'endroit des étudiants handicapés. Le débat est donc amorcé et il se poursuivra sûrement au cours de l'année 1981 qui est déclarée «Année internationale de la personne handicapée» par l'Organisation des Nations-Unies.

Le service de santé

Bien des projets de santé ne se seraient pas concrétisés ou du moins l'auraient été plus difficilement s'il n'y avait pas eu le concours dynamique du service de santé du Cégep de Victoriaville. Le Collège profite de l'action du technicien responsable, bien qu'il ne soit pas son employeur. En effet, François Cantin est engagé par le département de santé communautaire de l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville qui assure des services de santé préventifs dans les écoles et les collèges du Québec. Je crois que les activités de ce service dépassent l'idée qu'on peut s'en faire. En fait, le service de santé ne travaille pas seulement sur le plan curatif, comme on pourrait le croire à première vue. On pourrait même dire que ce n'est pas là son but premier. Quatre autres plans viennent s'ajouter à son champ d'action. Il s'agit des examens et des vaccinations, de la prévention, de l'information et d'un secteur divers. Comme vous pouvez le constater, on pourrait très bien appliquer ici le dicton suivant: mieux vaut prévenir que guérir. Jetons un coup d'oeil sur ce service.

Le service de santé travaille beaucoup en collaboration avec le département de techniques infirmières. C'est ainsi que près d'une centaine d'étudiants complètent chaque année

des examens médicaux (au besoin des rayons X pulmonaires, des analyses de laboratoire, des formules sanguines et des analyses d'urine), des examens dentaires et visuels dont le rapport est vérifié par le service de santé; ce dernier fait corriger les anomalies au besoin. De plus, il admi-

santé (autour de 75 décibels). Assurer de l'espace aux non-fumeurs en est un autre. Plusieurs campagnes de sensibilisation (sondages, macarons, Semaine du non-fumeur, banderoles, messages antitabac, publicité écrite) ont été menées afin de défendre les droits des



François Cantin, le responsable du service de santé au Cégep de Victoriaville.

nistré pendant l'année six vaccins différents. Je vous fais grâce des noms des maladies que ces vaccins combattent.

La prévention est un point fort de ce service et elle se manifeste de plusieurs façons. Premièrement, les plongeurs sous-marins sont vaccinés pour s'immuniser contre les maladies infectieuses qui peuvent se contracter lors d'activités en lac. Deuxièmement, certaines mesures sont établies pour assurer un maximum de sécurité dans les laboratoires, les cuisines et les ateliers d'usine de l'École québécoise du meuble et du bois-ouvré. Cela va de l'installation de trousseaux de premiers soins jusqu'aux procédures à suivre en cas d'urgence et au rappel des notions de premier soin. La salubrité et l'hygiène des locaux est une de ses préoccupations aussi. Cela comprend plusieurs points.

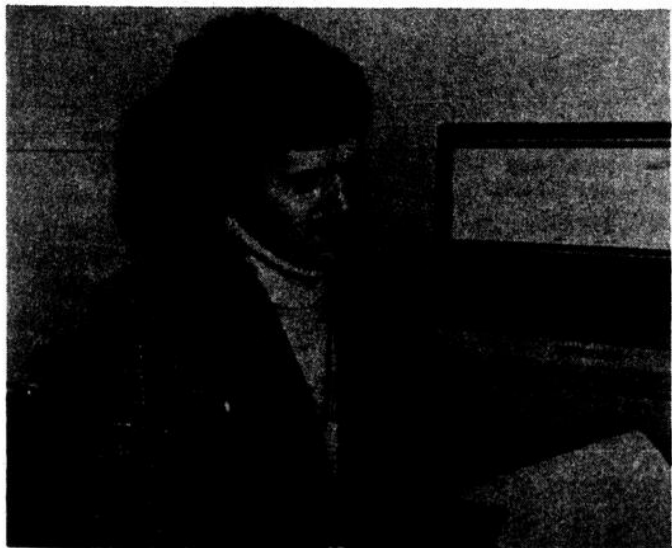
L'intensité du bruit dans les salles de regroupement en est un. On s'assure que le volume de la musique diffusée réponde autant que possible aux normes de la

non-fumeurs dans les endroits publics et autres. L'obtention des conditions sanitaires nécessaires à la jouissance d'un climat optimal de bien-être en est aussi un autre. Ces conditions englobent la couleur des murs, l'éclairage de la cafétéria, des douches, des salles de toilettes et des corridors. Troisièmement, des radiographies pulmonaires sont effectuées auprès des employés de l'École du meuble qui sont soumis à l'aspiration de poussière et de colle.

L'information (pour prévenir, il faut être bien informé) est une autre facette importante de ses activités. Plusieurs moyens sont utilisés, certains étant même très subtils. Un code signalisation des aliments employés à la cafétéria rappelle aux étudiants qu'un feu rouge regarde les aliments à éviter, qu'un feu jaune concerne des aliments dont la prudence s'impose et qu'un feu vert a trait à des aliments excellents pour la santé. Des kiosques dont le but est de rationaliser l'alimentation des étudiants

dans leur mode de vie et des dégustations de yogourts et fromages amènent les gens à s'interroger sur leur façon de se nourrir et à découvrir d'autres produits pour la santé. Des enquêtes, un café-terrasse ne vendant que des aliments sains et des distributions de guides alimentaires sont d'autres approches. D'autres types de kiosques reviennent de temps en temps (par exemple, au cours de la Semaine de la santé!) pour informer les gens sur l'auto-examen du sein et le test PAP, la santé mentale, l'alcoolisme et les toxicomanies, les maladies transmissibles sexuellement et le cœur. Enfin, des articles dans le journal interne, des présentations de courts métrages de santé et des entrevues individuelles complètent la liste des moyens de cette partie. Mentionnons que des étudiants de techniques infirmières (option santé communautaire) apportent un appui certain aux différentes campagnes de sensibilisation.

L'aspect curatif n'est pas négligé pour autant. Le service de santé s'occupe des premiers soins lorsque c'est nécessaire. Quand la situation l'exige il réfère ces personnes à des spécialistes. On peut finalement conclure en disant que la santé et le bien-être des étudiants et du personnel est une préoccupation importante de ce service. D'ailleurs ce dernier fait foi d'une ouverture d'esprit très large sur tout ce qui concerne les différents aspects de la santé. Cela va même jusqu'à suggérer l'emploi de vaporisateurs plutôt que des aérosols en canettes qui dégagent un gaz affectant la couche d'ozone de l'atmosphère. Or cette couche nous protège des rayons ultra violets du soleil. Donc rien n'est trop beau pour protéger notre santé. A la semaine prochaine.



Yves Fecteau, un des principaux artisans de la Semaine nationale de l'accueil des handicapés, au niveau collégial.

Magasin des aviculteurs

Des oeufs pour toutes les sauces

Texte et photos:
Gilles Besmargian

Arthabaska — Rares sont les gens de la région qui savent que le plus gros poste de classification d'oeufs au Québec a pignon sur rue sur la rue Girouard à Arthabaska et que cette compagnie est aussi l'un des plus importants distributeurs d'oeufs dans la belle province.

En effet, Magavi (abréviation pour Magasin des aviculteurs) procède au lavage, au mirage, à la classification et à la distribution de 150 000 douzaines d'oeufs par semaine, ou 7,5 millions de douzaines par année. On vous laisse le soin de calculer le nombre d'oeufs qui franchissent annuellement les limites de la

ville d'Arthabaska.

Débuts

Après des débuts modestes à Trois-Rivières en 1959, avec une production de 9 000 douzaines d'oeufs par semaine, Magavi établissait ses opérations et son siège social à Arthabaska en juillet 1960. Dix aviculteurs de municipalités environnantes - Saint-Wenceslas, Plessisville, Kingsey-Falls et Arthabaska, devenaient actionnaires à parts égales et directeurs de la compagnie.

En octobre 1966, un incendie détruisait complètement les installations de Magavi. La reconstruction n'a pas tardé puisqu'en décembre de la même année, on recommençait les opérations avec de la nouvelle machinerie plus

moderne, pour multiplier la production et satisfaire une clientèle grandissante.

Investissement

En juin 1979, la compagnie investit 1,5 million \$ en se portant acquéreur de «Les industries Avicoles de Bedford Limitée» et la ferme «La poule hardie Inc.», deux exploitations avicoles renfermant 85 000 poules pondeuses. La production d'oeufs de ces nouvelles acquisitions est dirigée à Arthabaska. D'autre part, Magavi achète de la machinerie ultra moderne pour mieux satisfaire encore les besoins de ses clients.

Production

Outre les deux producteurs de Bedford, 12 aviculteurs de la région fournissent des oeufs à Magavi. Deux fois par

semaine, les camions de la compagnie recueillent les oeufs chez leurs aviculteurs fournisseurs. Une fois arrivés à l'entrepôt pour y être lavés, mirés, etc, les oeufs sont redistribués le lendemain ou le surlendemain. On est donc loin de la croyance populaire qui veut que ce produit disponible dans les supermarchés comme chez le Dépanneur du coin soit vieux de trois ou quatre semaines. Au contraire, il est âgé de 5 ou 6 jours seulement.

Dans les locaux de Magavi à Arthabaska, la plus importante machine fait trois opérations (lavage, mirage et pesage) successivement. Alimentée par des employés, elle a un rendement de 4 500 douzaines d'oeufs à l'heure. D'autres machines peuvent emballer, en contenant d'une douzaine, 8 400 oeufs à l'heure. Partout, les oeufs sont expédiés en boîtes de 15 douzaines - en vrac ou en contenant d'une douzaine - par les camions de cette firme qui embauche une trentaine de personnes, dont 22 à Arthabaska.

Un point intéressant; les

oeufs malformés ou brisés ainsi que ceux dans lesquels on trouve du sang sont mis à part et dirigés vers des postes de décoquillage. Ils servent tout simplement à la fabrication de moulées pour animaux.

Clientèle

Parmi les clients de Magavi, Steinberg est sans aucun doute un des plus importants. Les 15 magasins de cette chaîne d'alimentation de la région de Québec (dont Victoriaville) achètent environ 30 000 douzaines d'oeufs par semaine. Il y a aussi les entrepôts de Steinberg à Montréal qui reçoivent régulièrement la visite des camions de Magavi. Il faut mentionner également que les chaînes Provigo, Métro et Dominion s'approvisionnent en oeufs à Arthabaska. De plus, le Magasin des aviculteurs fournit un grand nombre de magasins d'alimentation de Québec, Montréal, Thetford, Mégantic, Asbestos, Nicolet et de la grande région des Bois-Francs, Magavi alimente d'autre part les chantiers de la Baie-James. Le personnel en place

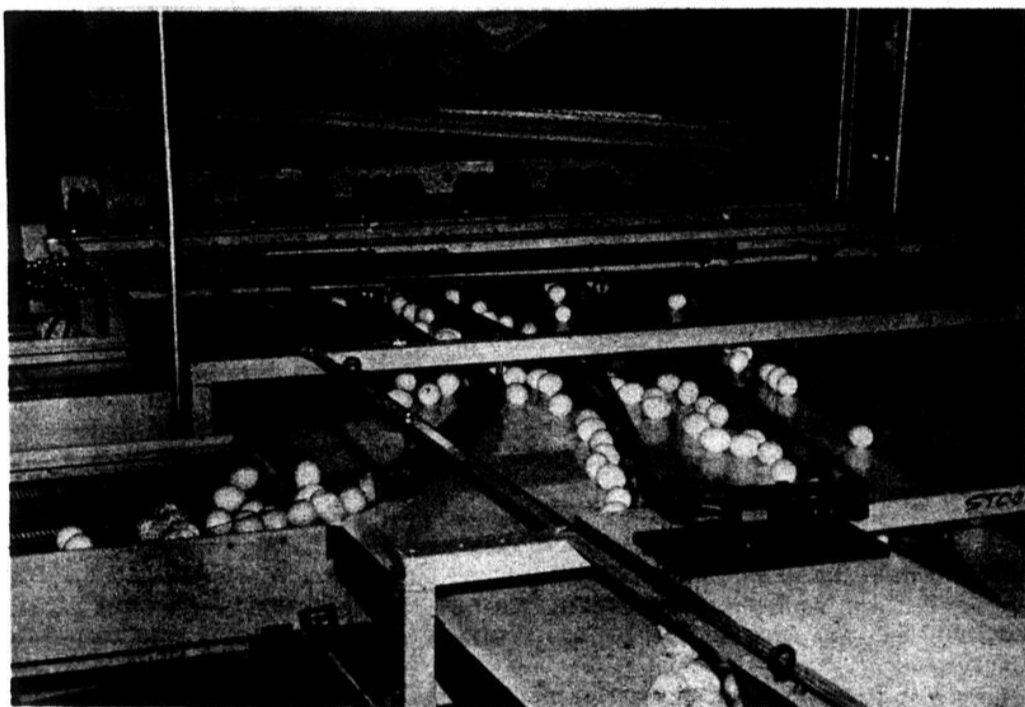
consomme environ 12 000 douzaines d'oeufs hebdomadairement.

Partout au Québec, ce sont les unités mobiles de Magavi qui livrent la marchandise. Pour ce faire, la compagnie possède quatre camions dits «straight body» et deux camions-tracteurs auxquels on peut attacher des remorques de 45 pieds.

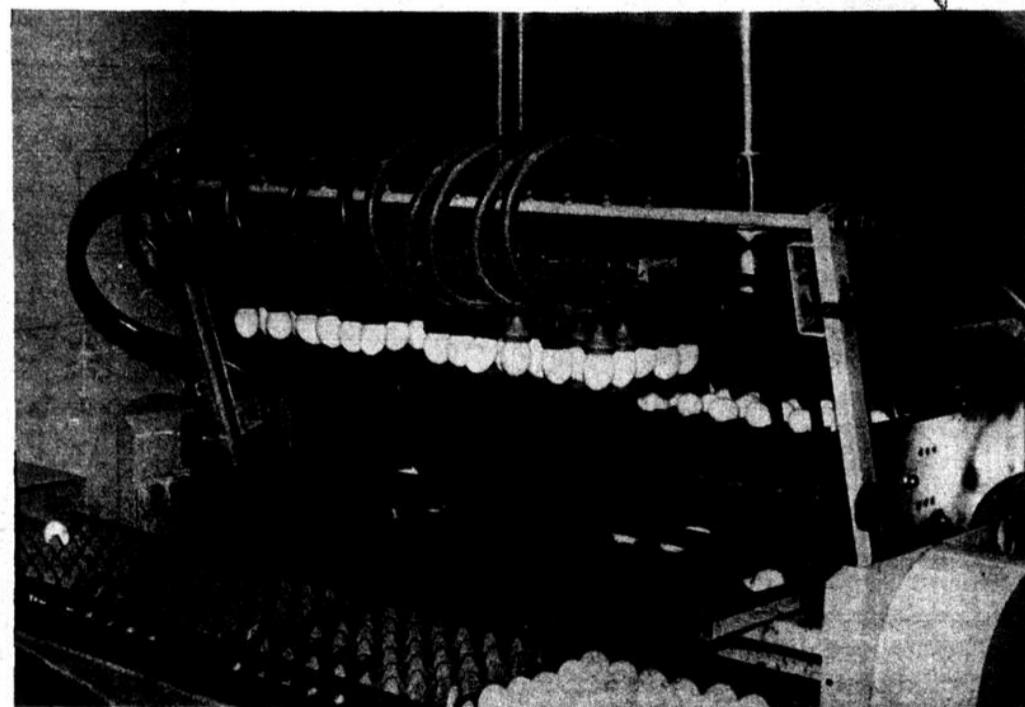
Divers

Le Magasin des aviculteurs à Arthabaska opère dans une bâtisse de 15 000 pieds carrés et son chiffre d'affaires annuel est de 5 millions \$. Membre de l'Association des classificateurs d'oeufs du Québec et de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec, la firme est sous surveillance des ministères de l'Agriculture fédéral et provincial.

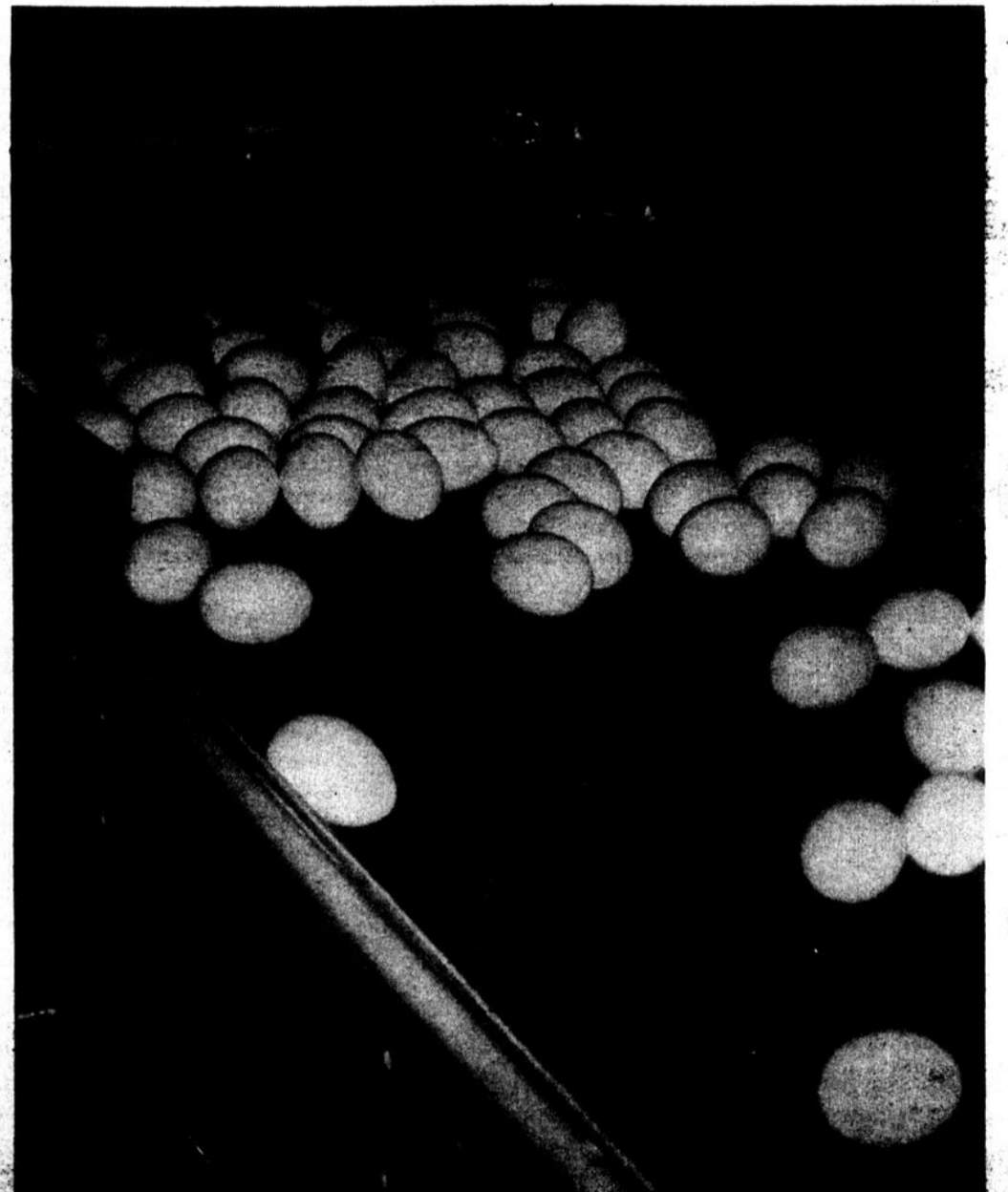
Mentionnons en terminant que M. Benoît Désilets est président du Magasin des aviculteurs. Pour leur part, MM. Roland Breton de Plessisville et Jean-Luc Blanchet d'Arthabaska agissent respectivement comme vice-président et directeur général.



Une fois les premières opérations terminées, les oeufs se dirigent automatiquement vers des machines à emballer, selon leurs grosseur et pesanteur.



Cette machine lave, mire et pèse pas moins de 4 500 douzaines d'oeufs à l'heure. Elle est alimentée par des employés de Magavi.



L'emballageuse peut mettre en boîtes d'une douzaine environ 8 400 oeufs à l'heure.

Une autre victoire pour la Caisse pop

Victoriaville (PM) — Dans la première rencontre de la ligue de hockey Labatt 50, la Caisse pop de Victoriaville a fait match nul 4 à 4 avec le Restaurant Jardin Pizza.

Jean Bernard, Clément Bernier, Denis Pépin et Yvon Camirand ont marqué les buts de la Caisse pop. Laurent Boissonneault, Jacques Brassard, Serge

Béliveau et Richard Houle ont enregistré les buts du Jardin Pizza.

Au second programme, le Ciné Laurier a vaincu la Caisse pop de Saint-Albert au compte de 4 à 2. Jean-Pierre Camiré avec une paire de buts, André Houle et Michel Houle ont signé le gain. Marcel Chabot et

Gilles Labbé ont répliqué pour les perdants.

Prochaines rencontres

Les quatre équipes joueront ce soir à l'aréna des Pères Clarétains. La Caisse pop Saint-Albert affrontera le Restaurant Jardin Pizza à 20 heures. Le Ciné Laurier rencontrera la Caisse pop de Victoriaville à 21 h 30.

Séance d'information

Les motos sur terre battue

Victoriaville (PM) — L'équipe victorivilloise de compétition de motos sur terre battue tiendra un après-midi d'information le dimanche 9 novembre au Bar-Salon Christophe de Victoriaville et ce à compter de 14 heures.

Au cours de cette séance d'information, les pilotes

donneront leurs impressions sur cette discipline. De plus, il y aura une exposition de motos de course dont celle du champion canadien, Michel Mercier de Thetford-Mines et Pierre Larochelle de Victoriaville.

Des films

D'autre part, l'équipe victorivilloise présentera

plusieurs films sur cette discipline dont entre autres le championnat du Québec, la compétition de San José en Californie et le championnat canadien à Welland.

L'équipe victorivilloise invite toute la population à assister à cette séance d'information ainsi que les amateurs de cette discipline.

Ligue Intercités des Cantons de l'Est

Plusieurs matches nuls

Princeville — Au cours de la fin de semaine des 25 et 26 octobre dernier, dans la ligue Intercités des Cantons de l'Est, les clubs de Princeville affrontaient les porte-couleurs d'Asbestos et de Richmond.

Atome

Dans la catégorie Atome, le Princeville a défait

l'Asbestos au compte de 2 à 1 avant de subir la défaite 2 à 4 aux mains du Richmond.

Pee-Wee

Dans la catégorie Pee-Wee, défaite de 1-5 devant le Asbestos et match nul 4 à 4 avec le Richmond.

Bantam

Au niveau du Bantam, le

Princeville a fait match nul 1-1 avec le Asbestos et 4-4 avec le Richmond.

Midget

Enfin, dans la catégorie Midget, Asbestos a défait Princeville 4 à 1 mais ce dernier s'est repris le lendemain en remportant une victoire de 3 à 2 aux dépens du Richmond.

Vous aidez les enfants en donnant des cartes et cadeaux UNICEF



L'emploi des cartes et cadeaux UNICEF durant toute l'année fait preuve de votre aimable considération. Vous avez le choix de cartes réalisées par des artistes

internationaux pour toutes les occasions, en plus d'une grande variété d'ensembles de papeterie de différents formats et couleurs. Soyez pleins d'égards pour vos amis et les enfants du monde entier qui ont besoin de votre aide.

Demandez une brochure gratuite en composant sans frais:
1-800-268-6362
Demandez le service 508
En C.-B. composez sans frais:
112-800-268-6362
Demandez le service 508

Unicef Canada

ALIMENTS NATURELS
SALON D'ÉTÉ
BELLEVUE CENTRE D'ACHATS
ASTORIA
TEL.: 357-2651

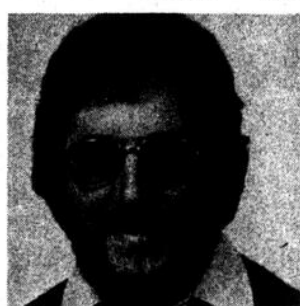
Service de consultation GRATUITE d'un naturopathe sur rendez-vous 357-2651

Cure de régénération
nettoie et revitalise:
reins, estomac, foie, intestins, vessie, sang
tisanes, aliments de régime
Amaigrissants herbages

GARAGE Jean Morissette

38 de Courval - Victoriaville

Tél.: 758-3393 Rés.: 353-2719.



JEAN MORISSETTE, PROP.



YVES MORISSETTE

Spécialités:

- Air climatisé Uni-Pro
- Mise au point
- Freins
- Voitures américaines et européennes

Pour un service complet...

Pensez - Morissette!



4-11-80
2-12-80

AUJOURD'HUI

*Je vais magasiner
chez*

confection dubois ltée.



Pour elle

Choix de robes à partir:

\$14.95

Choix de manteaux
d'hiver à partir:

\$69.95

Pour lui

Corduroy WOW, BO Jeans
et jeans Patriote à:

\$16.99 ou 2/\$29.99

Lot de jeans stretch
pour ELLE et LUI

à \$19.95

CONFECTION DUBOIS LTEE

168 Saint-Louis, Warwick, 358-2919 — 358-6555